

Le Droit de Suffrage

La campagne électorale bat son plein. Dans presque tous les comtés maintenant, deux, trois et même quatre candidats sont en lice. Un peu moins de trois semaines nous sépare de la date de la grande échéance. Ceux qui avaient espéré bénéficier de la clémence coutumière des premiers jours d'automne ont dû être vivement déçus par la giboulée intempestive de samedi dernier et la température glaciale qui la suit. Les assemblées en plein air deviennent de ce fait fort pénibles et pour ainsi dire impraticables. C'est donc dire que les candidats et leurs orateurs vont connaître des jours très durs d'ici au 29 octobre.

La position des partis dans notre district paraît normalement établie. Toutefois, ici dans Trois-Rivières-St-Maurice, la situation demeure un peu mêlée. On sait que le parti libéral n'a pas eu jusqu'à présent de convention régulière, et que la candidature de M. Bettez n'est à vrai dire que le résultat de son propre choix. On assure que, comme conséquence de cette irrégularité, les meilleurs éléments du parti, ceux que le peuple aime à voir au premier rang lors de chaque élection, ne prendront pas une part enthousiaste à la présente lutte. On dit aussi que M. Robert Ryan qui réclamait une convention régulière, persiste à poser sa candidature en guise de protestation.

Du côté conservateur, deux conventions régulières ont eu lieu. Aux deux réunions les délégués ont unanimement offert la candidature à l'hon. Dr Normand. Il semblait aux conservateurs que dans le moment même où l'on s'efforce de pousser de l'avant nos meilleures personnalités, la candidature du Dr Normand s'imposait, avec, cette fois, la certitude d'un succès incontesté. Cependant, malgré la forte pression exercée auprès de lui, l'hon. Dr Normand a refusé la candidature. La convention conservatrice s'est alors ralliée autour du nom de M. Louis Normand qui a accepté de porter les couleurs de l'hon. M. Patenaude dans la présente lutte.

Des assemblées ont eu lieu dimanche en faveur des candidats en présence. Le public paraît suivre avec intérêt les explications qu'on lui donne à propos d'une politique sur laquelle il aura à se prononcer le 29 octobre prochain. Il n'est pas besoin de dire que nous espérons bien que cette fois au moins la lutte électorale ne cessera pas un instant d'être convenable, et que nulle part dans le comté on ne tolérera les excès qui ont déshonoré certaines élections passées.

Au reste, les questions présentement à l'étude ne sont pas irritantes et doivent provoquer plutôt une sérieuse réflexion que la colère. Il s'agit surtout de raffermir notre position économique, et de trouver pour notre politique canadienne le programme le plus propre à réaliser nos aspirations. Le devoir de l'électeur, présentement, est de désigner l'homme qu'il croit le plus digne de le représenter au parlement; celui qui deviendra son porte-parole autorisé, et qui soutiendra en Chambre le programme politique que lui-même juge être le meilleur.

Dans un article que publie la Revue Dominicaine, le R. P. Lamarche étudie ce problème du droit de suffrage et fait plusieurs considérations très intéressantes. Il nous dit que sous notre régime démocratique tout le rouage administratif repose sur le vote populaire; tout est confié aux mains de nos députés, ministres et sénateurs, lesquels sont en définitive ou de façon immédiate élus par le peuple. — «Or, écrit le R. P. Lamarche, l'électeur est responsable des actes de l'élu dans la mesure où il pouvait les prévoir et selon la part efficace qu'il prit à l'élection. Il n'édifie rien par lui-même dans la cité, mais il choisit l'architecte; d'un autre côté, il n'attend à la bourse et à la vie de quiconque, mais il désigne le voleur et l'assassin. »

Pour que, de ce choix populaire, il ne résulte rien de favorable pour le pays, il faut évidemment que le peuple qui choisit le fasse en toute liberté, et sous l'inspiration de la meilleure vertu civique. Et le R. P. Lamarche demande qu'on rapprenne au peuple la formidable portée de son devoir d'électeur. — «Dès lors, écrit-il, instruire le peuple de ses devoirs électoraux et le façonner pour autant à la vertu civique, corollaire indispensable de la vertu privée, n'est-ce pas une tâche opportune et avant tout sacerdotale et religieuse? Et ne dirait-on pas, à la vue des criants désordres et des stupéfiantes anomalies qui se produisent, que les parents à domicile, les maîtres à l'école, et le clergé dans les chaires ont quelque peu délaissé, sans toutefois la méconnaître la préoccupation de former des âmes de citoyens? »

De son côté, Mgr l'archevêque de Montréal, dans une circulaire adressée dimanche à son clergé parle des importants devoirs que comporte ce droit de suffrage. Après avoir rappelé à ses prêtres qu'ils doivent rester étrangers à la politique de parti, Mgr Gauthier ajoute: — «Cela ne veut pas dire qu'ils ne sont pas citoyens et qu'ils doivent se désintéresser des affaires publiques. Cela ne veut pas dire non plus, sauf en de rares circonstances qui leur imposent une conduite différente, qu'ils ne doivent pas accomplir, en votant, leur devoir de citoyens. »

«Le prêtre, dit encore l'archevêque de Montréal, remplit également tout son devoir en rappelant avec l'Eglise à ses fidèles le devoir qui leur incombe de voter et d'entourer cet acte important de leur vie de citoyens, de tout le respect, du désintéressement, de l'honnêteté qu'il mérite. » Puis Mgr Gauthier rappelle le mot de Joseph de Maistre qui disait que: — «consulter le peuple, ce n'est pas faire concourir les volontés particulières, ce n'est que les compter, et une addition n'est jamais un organisme. » Et cette autre opinion de de Maistre: — «que compter cinquante mille suffrages dans un sens et quarante-neuf mille dans l'autre c'est simplement régulariser l'oppression de quarante-neuf mille citoyens qui, du reste, peuvent être les meilleurs. — Mgr de Montréal dit que, quoiqu'il en soit des exagérations de nos campagnes politiques et du peu de sens moral de nos débats électoraux, nous devons considérer le fait que nous sommes en démocratie. Il nous faut donc agir en conséquence et tâcher à tirer le meilleur parti possible d'une situation parfois pénible.

«Ce qui rend perplexé, dit St Grandeur, c'est que nous sommes en régime démocratique et que, pour rappeler une pensée bien connue, ce régime doit avoir pour assise principale la vertu. Précisément parce que tous les votes se valent, que le vote du plus ignorant vaut autant que celui du plus éclairé, l'on ne peut corriger ces écarts que par la conscience la plus scrupuleuse de sa responsabilité. — Nous pouvons sans doute exercer à tort notre droit de suffrage, et nous tromper de bonne foi et sans le savoir sous l'influence de vieilles erreurs. Malgré cela toutefois, il faut penser qu'il y a quelque grandeur dans le droit de voter: — «que dans ce bulletin de vote se trouve renfermée pour le citoyen une part importante de sa destinée. C'est lui qui prononce en définitive sur le bien ou le mal qui peut lui arriver. »

Ces conseils si sages feront sans doute du profit de ceux qui ont à cœur de bien remplir leur devoir d'électeur; d'assumer en pleine connaissance de cause la responsabilité qu'il comporte. Mais pour que ce droit de suffrage soit exercé comme il convient, il faut encore et surtout que les orateurs politiques qui catéchisent actuellement le peuple, soient à la hauteur de la tâche, et respectent à la fois et la vérité des faits et la confiance de leurs auditeurs. Les problèmes de la politique sont déjà assez difficiles à saisir, et la campagne d'éducation populaire assez courte pour qu'il soit tolérable d'égérer cyniquement l'opinion publique dans le seul but de capter des votes et d'escroquer le pouvoir.

Joseph Barnard.

LA MODESTIE A L'EGLISE

Rome. — La guerre aux toilettes immodestes à l'Église est entrée hier dans une phase nouvelle par la circulaire du comité central de l'Année Sainte aux directeurs de pèlerinages, les avertisant que toute femme dont la toilette ne se conformerait pas aux règles de modestie posées par le comité serait chassée des églises.

On croit savoir que cette circulaire a été expédiée sur la volonté expresse de Pie XI. Les règles ci-dessus prescrites que les femmes soient la tête couverte, des vêtements opaques, des jupes assez longues, des corsages fermés au cou et des manches descendant au bas du coude.

Cahier Ursulinien

(Suite)

1er septembre. — Nous accompagnons en esprit au pied des autels, M. et Mme B. Bourgeois qui célèbrent leurs noces d'or. Madame Bourgeois, Flore Beauchemin, est une élève de 1868. M. Bourgeois, ancien zouave pontifical, a vécu sa devise: "Aime Dieu et va ton chemin". Les jubilaires rendent grâce au Seigneur et toute la ville avec eux.

Sr Emélie du Sacré-Cœur, Léonide Caron, élève de 1866, célèbre son cinquantenaire de vie religieuse, au couvent de la Providence, Montréal. Te Deum laudamus! 14 septembre. — Exposition du Saint Sacrement en union avec Montmartre. Pendant cette adoration diurne et nocturne, le chapellet se dit à toutes les heures et demi-heures.

Nous avons une intention particulière pour M. et Mme N. Godin. Nos vaillantes élèves, Lucille et Estelle sont conviées au banquet donné en l'honneur du vingtième anniversaire de mariage de leurs bons parents. Félicitations et longue vie!

16 septembre. — Notre vénérée Doyenne, Mère Saint-Edouard, prend son essor vers le ciel. Elle avait quatre-vingt-quatre ans dont soixante-six de vie religieuse. Sa santé était bonne. Le 14, elle eut un dérangement d'estomac et garda le lit. Par prudence, M. l'abbé Bérard, aumônier du monastère, lui donna l'extrême-onction, mardi soir. Le lendemain, à quatre heures du matin, elle s'éteignait tranquillement.

Nous pleurons et regrettons cette fervente religieuse, bonne, priante, gaie, douce, aimable. Une prière, s'il vous plaît, pour le repos de son âme.

21 septembre. — La retraite. Elle sera bonne, garantie par le R. P. Prédicateur qui épelle son nom G A R A N T. Voici une gerbe de pensées cueillies dans ce jardin fermé.

La retraite doit mettre de la lumière dans l'intelligence, de l'énergie dans la volonté et le pardon dans le cœur.

Programme de vie de la jeune fille. Elle doit être sérieuse, pieuse, studieuse. Plus tard, elle sera sérieuse, pieuse et laborieuse.

La terre est un grand calvaire où tous nous devons être crucifiés. Se sanctifier c'est se crucifier. Toute la valeur morale d'une jeune fille, c'est son esprit de sacrifice. La vie est une mer orageuse, et pour en faire la traversée, il y a différentes lignes. Celles qui sont dans le célibat font la traversée dans le vaisseau La Sainte-Catherine.

Un moyen infaillible d'assurer son salut et de se prémunir contre les accidents si fréquents de nos jours, c'est de prendre l'habitude de faire, chaque soir, avant de s'endormir, un acte de contrition parfaite du fond du cœur.

Le travail est une loi pénitentielle. Saint Paul conseillait de couper les vivres aux paresseux. Les facultés se développent par le travail; s'immobiliser c'est perdre ses forces, au point de vue physique et intellectuel. Avec de l'entraînement, du travail suivi, les talents médiocres font des merveilles. Les saints étaient des boureaux de travail. Jeanne d'Arc, qui fut une travailleuse extraordinaire, avait pour devise: "Vive labeur!" La femme laborieuse est un trésor.

La sainte Vierge est toute puissante, toute bonne. L'amour, l'honneur et la reconnaissance obligent Notre-Seigneur à tout accorder à sa Mère, mieux que Salomon à la reine Bethsabée. Bernadette disait un jour à une enfant qui lui avait fait cette question: "Vous avez vu la sainte Vierge, dites-le-moi, est-elle bien belle?" La voyante, toute émue, s'écria: "Oh! la sainte Vierge, elle est si belle! lorsqu'on l'a vue, on voudrait mourir pour la revoir."

Un autre moyen de persévérance est la confiance dans le prêtre. On peut se passer de bien des choses ici-bas, on ne peut se passer du prêtre. Le prêtre aime votre âme, parce qu'il est ce qu'il y a de plus beau, de plus digne et de plus noble. La prière est la grande arme de la persévérance: c'est la fronde de David capable de terrasser tous les Goliaths.

Mais plus que tout ayez la confiance. Quand tout croulerait autour de vous et en vous dans un tremblement de terre formidable... ne perdez pas confiance et combattez comme des vaillantes, au service de Notre-Seigneur.

17 septembre. — Madame L.-A. Fortier, Antoinette Lambert, élève de 1877, nous adresse la carte mortuaire de sa fille Gabrielle. Après un brillant cours d'étude, à la Présentation de Marie, Saint-David, Gabrielle entra au Noviciat de Saint-Hyacinthe. Au bout de six mois, la maladie l'obligea à rentrer dans sa famille. Sa mort arrivée le 6 juillet ressemble à celle de Thérèse de l'enfant-Jésus, sa sainte de prédilection, dont elle tenait l'image sur son cœur. "Son billet d'entrée au ciel était de première classe, n'est-ce pas?" écrit Rolande, son amie intime, dans une biographie touchante publiée par Le Devoir.

Madame Fortier nous rappelle cette phrase de sa Gabrielle qu'elle a constamment à la mémoire: "J'aurais tant voulu mourir religieuse; mais je suis contente tout de même d'être entrée au couvent pour apprendre à bien mourir."

Cette mère chrétienne ajoute: "D'un autre côté, je suis heureuse de l'avoir eue avec moi pour la soigner et être témoin des sacrifices qu'elle faisait si généreusement..." Au départ du cercueil pour l'église, toutes les marches de l'escalier étaient couvertes de feuilles de roses venant des magnifiques tributs floraux reçus. Il n'y avait pas une feuille verte, toutes des roses comme elle en avait tant donné à la petite Thérèse. Nous avons prié pour la chère victime, religieuse de cœur. Des messes de Requiem ont été dites dans notre chapelle, pour le repos de son âme.

29 septembre. — Eugénie Leclerc, élève de 1914, sollicite les prières de ses anciennes maîtresses à l'occasion de sa vocation, chez les religieuses de l'Hôtel-Dieu du Sacré-Cœur, Québec. Elle se dit heureuse dans sa vocation de Salus infirmorum. Comme souvenir de filiale reconnaissance envers son Alma Mater, elle porte en religion le nom de Sœur Marie de la Nativité, eu mémoire de la vénérée Mère Supérieure qui l'a reçue, enfant, au Pensionnat. A la petite Sœur Marie de la Nativité, nous vœux de bonheur et de persévérance.

Félicitations à Mademoiselle Berthe de Blois, mariée à M. Tourniquant; à Mademoiselle Eva Carignan, épouse de M. Armand Langlois; à Mademoiselle Hélène Paquin, épouse de M. C.-Ed. Brissette. Ces mariages ont été célébrés en ville. A Saint-Prospère, le 30 septembre, Mademoiselle Aldéa Trudel épousa M. Jules Massicotte et M. Raymond Trudel, Mademoiselle Cécile Massicotte.

Nos prières se sont unies à celles des parents et des amis pour appeler sur les foyers qu'ils vont fonder d'abondantes bénédictions.

Nous pleurons avec Sœur Marie-Imelda la mort de sa mère, Madame Honoré René, décédée à Saint-Léonard d'Aston, âgée de soixante-huit ans et dix mois. Malade depuis longtemps, cette fervente chrétienne a souffert avec une grande résignation des douleurs crucifiantes qui n'ont pas manqué d'embellir sa couronne déjà riche en mérites.

Au revoir, chères anciennes élèves, à la fin d'octobre.

FANTASIE

Je ne sais dans quel langage et avec quelles paroles suaves et naïves les bonnes mamans apprennent à leurs enfants la naissance d'un enfant soit chez le voisin, dans la famille ou dans le rang. J'en ai vu les expressions spéciales et naturelles aux mères de familles; mais c'est à coup sûr en des termes simples et clairs, compris des enfants, qu'elles annoncent ce grand événement et rendent célèbre le nouveau-né.

LES EFFECTIFS FASCISTES

Dans un rapport à M. Mussolini, M. Farinacci donne des précisions intéressantes sur les effectifs actuels du parti fasciste.

Il y a actuellement, en Italie, 9,000 "fasci" avec 700,000 inscrits, sans compter 500 "fasci" féminins qui groupent 24,000 adhérentes. 16 légions d'avant-gardes avec 90,000 membres et 18 légions de "babila" boys-scouts avec 70,000 membres.

A côté de ces organisations politiques adhèrent 16 légions d'avant-garde avec 1,800,000 membres et une Fédération des marins, qui serait, selon M. Farinacci, très prospère. Le fascisme administre, en outre, 6,317 municipalités et 68 départements sur 72. L'Association des cheminots fascistes compte 80,000 inscrits.

Au Congrès pour la protection des forêts nationales, qui vient de se tenir à Campobasso, M. Beluzzo, ministre de l'Economie nationale, a annoncé la prochaine création d'une milice forestière fasciste composée d'éléments locaux et chargée d'assurer la police des bois. — S. J. C.

Le droit et le devoir sont comme des palmiers qui ne portent pas de fruits s'ils ne croissent à côté l'un de l'autre.

LA FETE PAROISSIALE DE STE-URSULE

Un seul homme suffit parfois à illustrer une paroisse. Quand il est de bonne ascendance, qu'il a de l'énergie et du cœur, que par son travail, ses talents et sa culture il a conquis dans la société une place dominante, son prestige, sa gloire et l'éclat de sa renommée rejaillissent sur son pays natal et en accroissent la célébrité.

Que dire maintenant quand une paroisse s'honore non seulement d'un citoyen éminent mais de toute une famille remarquable et qui a fourni à la société des membres de grande valeur, des apôtres de la parole et de la plume, de sujets brillants qui la servent avec distinction et dévouement dans les carrières les plus nobles et les plus importantes, dans l'enseignement supérieur, dans le sacerdoce dans le journalisme, en religion et dans l'agriculture.

Tel est le cas et le bonheur enviable de la paroisse de Ste-Ursule qui se glorifie à juste titre de compter parmi les siens la famille de feu J.-B. Magnan à laquelle appartiennent Messieurs J.-C. Magnan, inspecteur général des écoles catholiques de la Province de Québec, Hormidas Magnan, publiciste à l'emploi du gouvernement, l'abbé Aristide Magnan, curé, écrivain et auteur de plusieurs livres intéressants, Sr Adéline de la Providence de Montréal.

Dimanche le 4, toute cette famille se réunissait à Ste-Ursule dans une fête de souvenir organisée par le Curé de la paroisse, M. l'abbé G. Laquerre.

Quelle ne fut pas notre joie de les revoir si nombreux si dignes et si attachés à leur place natale! Que vous étions heureux et fiers de les entendre successivement. M. l'abbé Aristide Magnan dans son magnifique sermon, M. Hormidas dans sa causerie sur la paroisse, M. J.-Charles dans sa conférence sur la famille, exprimer de si beaux et si nobles sentiments à l'égard de leurs ancêtres et de chanter si éloquemment les beautés de la petite Patrie.

Où ces distingués concitoyens nous ont fait passer une agréable et instructive journée paroissiale, ils nous ont donné un bel exemple de patriotisme et de piété filiale et prouvé que nous avions droit de nous enorgueillir d'eux. E. L.

FANTASIE

Je ne sais dans quel langage et avec quelles paroles suaves et naïves les bonnes mamans apprennent à leurs enfants la naissance d'un enfant soit chez le voisin, dans la famille ou dans le rang. J'en ai vu les expressions spéciales et naturelles aux mères de familles; mais c'est à coup sûr en des termes simples et clairs, compris des enfants, qu'elles annoncent ce grand événement et rendent célèbre le nouveau-né.

Aussi, en arrive-t-il un que la nouvelle se répand chez les enfants en une trainée de poudre, c'est alors une course vers le bébé, une réunion autour de son berceau, des rassemblements criards dans la rue où chaque marmotte glose sur la naissance de cet enfant, sur les qualités et les défauts qu'on lui trouve déjà. Parle-t-il d'un, as-tu vu ses beaux yeux noirs, non, ils sont gris. Il a les cheveux blonds — il n'en a pas. Oui, ils sont noirs. Il va s'appeler Louis, non ce sera Maurice, Henri! Moi j'aime mieux Rosaire, etc.

L'autre jour à St-Louis de France, la naissance d'un enfant fut saluée par la même agitation et la même joie. Sur l'invitation de sa petite sœur toute joyeuse de l'arrivée d'un petit frère, celui-ci fut conduit au baptême triomphal par un joyeux cortège d'enfants. La cérémonie fut imposante. Les yeux étaient grands et ronds, l'attention soutenue. L'abbé était sérieux pour son âge. Benoit paraissait grave et ému. Gérard disait, Gilberte, indifférente à la cérémonie regardait celle qui portait l'enfant, croyant trouver en elle des traits de ressemblance avec sa mère.

Celle-ci avoua-t-elle, aime mieux porter les enfants au baptême que les y envoyer. Les jeunes parrains semblaient apprécier l'honneur qui leur était accordé pour la première et non la dernière fois. Mais, avez-vous fait des invitations demandant-on à l'heureux père! Pas de cartes, assurément, répondit-il. E. L.

La Famille Morrissette

ELISABETH MORISSETTE

Elisabeth épousa M. Benjamin Beaumier. Elle mourut à 47 ans, laissant deux enfants: Donat, décédé à 21 ans et Marie-Anne mariée à M. Lamontagne.

TELESPHORE

Télesphore, le quatrième des enfants de M. Edouard Morrissette, était marchand épicer. Il demeura coin des rues Hart et des Forges avec sa mère. Mais un jour, le goût des voyages et l'entraînement de certains amis l'attirèrent vers les Montagnes Rocheuses.

Quelques années plus tard, une sinistre nouvelle est transmise à la famille Morrissette: M. Télesphore a été tué accidentellement. Il parlait, avec quelques amis pour une partie de chasse. Sans s'en apercevoir, il pressa la détente de son fusil. Le coup partit et le tua instantanément.

Un colis arriva un jour aux Trois-Rivières et fut remis aux parents. Il contenait deux peaux de buffle, une montre d'or, son livre de prières, et tous les effets que sa bonne mère avait déposés dans sa valise. Une autre malle n'avait pu traverser les lignes parce qu'elle contenait des armes.

PANTALEON MORISSETTE

Pantaleon Morrissette était machiniste chez Bellefeuille et frère. Il avait aussi été en société avec son frère Tréfilé. Comme lui, il prit sa femme dans une ancienne famille de la Banlieue, Marie Fafard dit Longval.

Son ancêtre, Michel Fafard, dit Longval, avait reçu chez lui madame Marie Joseph Vieuxpont, tante de Joseph Godefroy de Normandville, et les Longval avaient soigné la vieille dame avec beaucoup d'affection. En considération de ce bel acte, le notaire Badaeux passe l'acte suivant:

Donation par Joseph Godefroy, écuyer sieur de Normandville, au profit du sieur Michel Fafard Longval, père, du 23 février 1768.

Par devant les notaires de la ville des Trois-Rivières, en la Province de Québec y résident soussignés fut présent Joseph Godefroy, Ecuyer, sieur de Normandville, lequel considérant en considération des agréables et grands services qu'a rendus le sieur Michel Fafard Longval à demoiselle défunte Marie-Joseph Vieuxpont, vivante, tante du dit sieur Normandville; désirant le dit sieur le récompenser et lui donner des marques d'obligation, affection qu'il a pour lui, en reconnaissance de tous les soins, peines et assiduités qu'il a pris pour la sus dite défunte Marie-Joseph Vieuxpont pendant qu'elle a resté chez lui, pour ces causes et autres considérations, le dit sieur Normandville a conféré et reconnu avoir volontairement donné, cédé, cédé, transporté et délaissé des maintenant et à toujours par donation pure, simple et irrévocable faite entre vifs et en la meilleure forme et manière que faire se peut et promet garantir de tous troubles, évictions, dettes, hypothèques et autres empêchements quelconques, au dit sieur Michel Fafard Longval résidant en cette ville, à ce présent et acceptant pour lui ses hoirs et ayant cause à l'avenir: c'est à savoir tout ce qui se trouvera de surplus de soixante arpents de profondeur du fief Vieuxpont, lesquelles dits soixante arpents de profondeur seront pris depuis le bord du fleuve Saint-Laurent, sans pouvoir rien prétendre par le dit sieur de Normandville, au delà des soixante arpents, au dit sieur Donateur appartenant pour lui être échu de la succession de feu Louis Godefroy, Ecuyer, sieur de Normandville, son père, et tout ainsi qu'il est spécifié par acte passé par Maître Pressé, vivant notaire, en date du 28 janvier 1739, entre le susdit Louis-Godefroy, Ecuyer sieur de Normandville et Jean-Baptiste Buisson, duquel exhibition nous a été faite et remis avec les titres et contrats es mains d'un susdit sieur donateur et aux moyens de tout ce que dessus le dit sieur donateur a transporté tous droits de propriété et autres droits généralement quelconques qu'il a ou pouvait avoir sur le dit terrain susdigné dont il s'est démis par ces présentes, pour et au profit du sieur donataire, ses hoirs et ayant cause, sans autres charges ni conditions voulant et consentant qu'il en soit et demeure saisi, mis et reçu en bonne et suffisante

possession et saisine par qui il appartiendra en vertu des présentes, et pour faire insinuer le présent contrat au greffe de cette ville ou partit ailleurs où besoin sera. Les partis ont fait et constitué pour leur procureur général et spécial le porteur des présentes à qui il donne le pouvoir den requérir acte conforme. Car ainsi &c.

Fait et passé aux Trois-Rivières, étude de l'un des notaires soussignés, avant-midi, le 23 février 1768.

De ce enquis, lecture faite suivant l'ordonnance par l'un des notaires, l'autre y étant présent. Signé à la minute, Godefroy Normandville, Longval, Dielle, notaire et le notaire soussigné Badaeux, notaire.

Pantaleon Morrissette mourut à 60 ans, le dimanche 7 décembre 1902. Ses enfants sont:

Edouard qui épousa Lucinda Cloutier et Napoléon, marchand. Il prit pour femme Nellie Doyle, née en Angleterre. Elle se fit catholique et M. le Chanoine Louis Laflèche, alors aumônier du Couvent de la Providence, fut son parrain et madame Alphonse Dubord fut sa marraine.

Tréfilé célibataire. Philippe, à 26 ans fut victime d'un accident de voiture. Son cheval prit le mors aux dents, le jeta sur le pavé et il eut le crâne fracturé.

Albertine demeure avec sa sœur Emma et sa mère, à Montréal. Achille épousa Augusta Kersius née à Bruxelles, Belgique.

Télesphore épousa Marie-Louise Vivier.

Mary, la dernière des filles, rencontra un bon parti dans M. J.-B. Legendre, cultivateur de Saint-Maurice, fils d'Hilarion, arpentier de renom dans le district des Trois-Rivières. C'est dans cette famille que Mgr Louis Arand, Protomotaire Apostolique, neveu du propriétaire, jeune orphelin, passait ses vacances. A quarante ans, en plein bonheur conjugal, madame Legendre mourut. Elle ne laissait pas d'enfant.

Georges, le dernier des enfants d'Edouard Morrissette, étudia au Séminaire des Trois-Rivières. Comme ses frères la mécanique l'attirait et il se fit dans cette ligne un bel avenir. Il épousa Léa Godin. Ils eurent pour enfants:

Amanda, madame Xavier Vannasse; Edmond décédé à 20 ans; François, époux de Laura Thérien, décédé; Gaspard et Antoinette mariée à M. H. Boisvert, décédé.

En 1925, M. Georges Morrissette retiré des affaires, se prépare en brave et bon chrétien aux années éternelles.

Fin

RELIQUES DE LA PASSION

L'escalier (Scala sancta), en marbre blanc, de 28 marches, que Jésus dut gravir plusieurs fois pour aller au prétoire de Pilate, fut envoyé à Rome, par Constantin. Les pèlerins le montent à genoux.

La partie supérieure de la Colonne de la flagellation, en porphyre rouge, est à Rome, à l'église Sainte-Praxède, dans la basilique du Saint-Sépulcre.

La couronne d'épines est à Notre-Dame de Paris, mais la plupart des épines ont été détachées pour faire des dons à des cathédrales.

La vraie croix, découverte par sainte Hélène, est en partie à Rome. De nombreuses parcelles ont été distribuées.

Le voile de Véronique est à Rome, dans la basilique Vaticane. On le montre chaque année pendant la Semaine Sainte.

Le Saint Saire est à Turin. On conserve à Aix-la-Chapelle, un lingé d'un tissu grossier, taché de sang, que l'on dit être la ceinture du Christ sur la croix.

Cahors et Carcassonne se glorifient de posséder les saintes coiffes qui couvrent la tête de Jésus pour l'ensevelissement.

La Sainte Lance est conservée à Rome, en l'église de Sainte-Croix de Jérusalem.

Les clous recueillis par sainte Hélène furent emportés à Constantinople. Un fut encastré dans le cercle d'or de la couronne impériale; un autre est à Sainte-Croix de Jérusalem; un autre à Charpentras, et celui du pied droit est à Trèves.

LES CHUTES SHAWINIGAN

Texte de la conférence prononcée par M. J.-H. Valiquette, I. C. B. C. A., gérant de la cité de Shawinigan Falls, à la convention de la Citizens' Research Institute of Canada, tenue à London, Ont. les 29 et 30 septembre et 1er octobre 1925.

Les relations entre le système d'administration par Conseil Gérant et la taxe municipale.

À la demande de votre Directeur, je dois vous parler sur "The Relations between the Council-Municipal Taxation". Ce sujet, de prime abord, me paraît assez aride à cause des restrictions que comporte le titre même; car, si j'ai bien compris, je dois me borner à parler des relations qui existent entre le système d'administration par conseil-gérant et la taxation, dans les villes administrées sous ce système.

Vous vous attendez peut-être à ce que je vous exhibe force tableaux et vous en donne de longues explications; ces tableaux indiqueraient les taux de la taxe dans un grand nombre de villes administrées par un maire et un conseil, avec comparaison aux taux dans d'autres villes administrées sous le système de conseil-gérant. Ils tendraient à démontrer que les villes administrées sous le système nouveau, ayant un taux de taxe plus bas, sont par conséquent mieux administrées.

Un tel travail pourrait nous donner des conclusions probantes; s'il s'appliquait à un district défini, à un nombre de villes limité, et s'il ne prenait en considération que des villes opérant à peu près dans les mêmes conditions. Mais si j'ai bien compris, les études que fait votre association ne peuvent avoir pour but que des conclusions d'une application absolument générale; je n'ai donc pas eu de voir atteindre mon travail aux complications que j'ai mentionnées. Cependant, je suis convaincu que les comparaisons de taux de taxe, entre les villes administrées sous l'un ou l'autre système, seraient généralement très favorables aux villes qui emploient un gérant; et pour ne citer qu'un exemple, je mentionnerai la ville même où je réside.

À Shawinigan Falls, le taux de la taxe aujourd'hui est de \$1.10 par \$100.00 d'évaluation et nous n'avons aucune taxe sur les loyers ni sur les améliorations locales, sauf pour les trottoirs; et l'état de développement de notre ville peut être comparé avantageusement à la majorité des villes du Canada. La taxe, à Shawinigan Falls, est je crois la plus basse de la province de Québec. Pour plus amples informations à ce sujet, je vous réfère au rapport annuel de notre ville qui vous a été distribué.

Ne considérant donc dans cet exposé que les sujets d'ordre absolument général, quant à cette question, je puis déclarer, qu'en théorie, les relations qui doivent exister entre le corps administratif d'une corporation de ville et la taxation dans cette même ville sont les mêmes; que l'administration soit faite par un conseil-gérant ou par un maire et un conseil. C'est dans la pratique seulement que ces relations, dans l'un ou l'autre mode d'administration, sont différentes. Car je crois que sous ce système, on peut obtenir de meilleurs résultats dans l'encassement de la taxe, et dans le contrôle de la dépense de ces agents, et, par là, exercer une influence considérable sur le taux de la taxe.

La taxe de quelque façon qu'on l'applique, a toujours existé et existera toujours, aussi longtemps qu'il y aura des villes; et cette taxe sera plus ou moins élevée suivant les exigences des citoyens et l'efficacité du mode d'administration; c'est cette dernière condition que je me propose de développer brièvement.

Encore ici, je laisse de côté la question du mode de taxation dans les villes qui emploient un gérant. Ce sujet seul pourrait

remplir les cadres de ma causerie. Cependant, qu'on me permette une remarque à ce sujet. Je crois que le fait d'employer un exécutif expert dans une ville, pourra avoir une influence considérable sur le mode de taxation. Qu'il s'agisse de la taxe sur la propriété, des taxes d'affaires, des licences, des taxes d'améliorations locales, de la taxe sur les locataires, de la taxe sur le revenu, de la taxe de l'eau ou de toute taxe spéciale dont il est question à une assemblée du conseil, on trouvera toujours des points épineux dont il faudra faire une étude soignée avant la passage d'un règlement. Il est vrai que les élus du peuple sont les seuls qui puissent faire les règlements municipaux de quelque nature que ce soit, mais on admettra que l'opinion ou les suggestions du gérant, qui, de par ses études, son expérience et sa profession, est supposé être un expert en la matière, méritent d'être écoutées et seront de nature à éclairer le conseil, afin que celui-ci adopte des règlements de taxe justes pour tout le monde. Pour citer un exemple, prenons la taxe foncière. On sait qu'elle fournit la plus grande partie du revenu des villes du Canada; mais on sait aussi que les opinions sont très partagées quant à la justice de cette taxe. Dès lors est-ce que les conseils municipaux ne seront pas appelés dans un avenir prochain à améliorer le présent système? Et n'aura-t-on pas besoin de gens de plus grande expérience, en la matière, si l'on veut éviter toute surprise?

J'ai dit que l'efficacité du mode d'administration dans une ville était un facteur déterminant très important du taux de la taxe. Plus l'administration des différents services sera efficace dans une ville, plus le taux de la taxe sera bas; et plus l'administration sera arriérée, mal ordonnée, laissée au petit bonheur ou entre les mains d'amateurs, plus le taux de la taxe sera haut, pour l'opération des mêmes services.

La question qui se pose naturellement maintenant, est celle-ci: Quels sont les moyens les plus efficaces d'administration? Si nous regardons ce qui se passe autour de nous, partout dans le pays, nous constaterons vite que nous sommes entourés d'organisations privées très florissantes, qui conduisent leurs opérations, au moyen d'un bureau de direction, qui est suprême, et d'un exécutif, composé d'un gérant et de chefs de département dépendant uniquement de ce bureau de direction.

L'administration des villes par conseil-gérant ne procède pas autrement. Sous ce système, le gérant, dans l'exécution des ordres qu'il reçoit du conseil, est investi des pouvoirs et de l'autorité voulus qui lui permettent d'adopter les meilleures méthodes que lui dicte son expérience et donner pour chaque dollar dépensé une valeur correspondante en service. Prenons, au hasard, comme exemple, le département de la finance et de la comptabilité. Il lui sera loisible d'organiser une tenue de livres moderne, en suivant le système de revenus et dépenses, au lieu des recettes et déboursés (check and balance). De sorte qu'il pourra administrer sous le système de budget annuel, avec une tenue de livres s'y adaptant bien, ce qui lui permettra de se rendre compte facilement, en n'importe quel temps, de ce que coûte ou de qu'a coûté tel travail ou tel service, d'en établir le coût particulier et de comparer les résultats avec ceux obtenus dans les autres villes, ou même, pour les années précédentes, dans sa propre municipalité. Evidemment, les affaires des corporations gouvernementales diffèrent des affaires privées en ce sens que les gouvernements n'opèrent pas dans l'unique but de faire des bénéfices et de payer des dividendes. Cependant dans les deux cas, pour avoir des résultats satisfaisants, il faut que l'on puisse se rendre compte, en n'importe quel temps, au moyen d'une comptabilité appropriée, de l'état financier de l'institution.

LONDRES EN A ASSEZ DE CE SERVAGE

Les Anglais veulent secouer la domination des États-Unis

Londres, 6.—La Fédération des industries britanniques vient de soumettre au gouvernement une série de vœux sur la diffusion des films indigènes en Grande-Bretagne et dans les Dominions.

Entre autres, elle propose qu'un droit ad valorem substantiel soit prélevé sur les propriétaires de tous les films étrangers représentés en Grande-Bretagne. Elle suggère, de plus, l'imposition d'un droit important sur tous les exhibiteurs de films étrangers. En retour, ils obtiendraient une compensation pour tous les films britanniques à l'affiche.

La Fédération qui a joint à ses recommandations celles du Board of Trade, attire l'attention de l'État sur l'urgence qu'il y a de prendre une décision immédiatement. Quatre-vingt-cinq pour cent des films représentés en Grande-Bretagne, dit-elle, sont américains, dix pour cent proviennent de pays étrangers et cinq pour cent sont britanniques.

TARIFS POSTAUX A PARTIR DU 1er OCTOBRE

Les tarifs postaux en vigueur depuis le premier jour d'octobre: Lettres: Canada et les autres endroits du continent, 3c la première once, 2c chaque once additionnelle; Grande-Bretagne et tous les autres endroits dans l'Empire (sauf le continent nord-américain), 1c la première once et 3c chaque once additionnelle, autres pays, 3c la première once et 4c par once additionnelle.

Cartes postales: Canada, Grande-Bretagne, tous les autres endroits dans l'Empire et les endroits du continent nord-américain, 2c chacune; autres pays, 4c chacune. Journaux canadiens: Canada, Grande-Bretagne et certains autres endroits dans l'Empire, États-Unis et Mexique, 1c par 4 onces. Imprimés: Canada, États-Unis et Mexique, 1c par 2 onces tous les autres pays, 2c par deux onces. Papiers d'affaires: Tous les pays sauf le Canada, 8c les 8 premières onces, 2c par 2 onces additionnelles. Échantillons: Canada, États-Unis et Mexique, 1c par 2 onces; tous les autres pays, 4c les 4 premières onces, 2c par 2 onces additionnelles.

AUSSI PEU INTELLIGENTES QUE BELLES

Seattle, Wisconsin, 6.—Si l'on en croit Armand T. Nichols, directeur général de l'Atlantic City Beauty Pageant (exhibition de beauté d'Atlantic City), la plupart des jolies filles qu'il a rencontrées ont la tête aussi vide que leurs figures sont agréables à regarder. Et beaucoup disent qu'il doit s'y connaître.

et du prix de revient de production dans le cas qui nous occupe, du coût des différents services fournis et des travaux permanents exécutés.

Ce système de comptabilité peut non seulement être mis en pratique pour faire le contrôle des dépenses budgétaires, mais aussi pour servir à la surveillance du coût des travaux permanents payés à même les agents prélevés par les règlements d'emprunts. Suivant cette tenue de livres, les règlements d'emprunts sont préparés de la même manière que le budget; c'est-à-dire que le chef de chaque département intéressé prépare ses estimés, lesquels sont contrôlés par le gérant et le tout est soumis au conseil; qui retransmet ou ajoute au besoin; mais chaque amélioration proposée ou chaque nouveau travail à exécuter le sujet d'une appropriation distincte et définie; de sorte qu'après que le règlement est adopté, lors de la confection des travaux, ou l'achat d'appareils, chaque appropriation est réglée séparément, avec le résultat que tous les travaux sans exception, mentionnés dans les règlements d'emprunts, sont exécutés suivant les spécifications qui avaient été préparées à l'avance.

Ce système permet au conseil et au gérant de faire une publicité saine, de nature à renseigner les citoyens et ainsi attirer les sympathies de l'opinion publique en même temps que gagner la confiance des citoyens quand il s'agit d'avoir leur vote pour un règlement d'emprunt ou tout autre règlement devant affecter le crédit de la ville.

(A suivre.)

PARIS ET LONDRES SONT A LA TÊTE

Ils laissent les États-Unis bien loin en arrière d'eux.

AERONAUTIQUE

Washington, 6.—Après avoir entendu les critiques sévères du colonel William Mitchell contre le ministère de la marine, la commission instituée par le président Coolidge pour enquêter sur le désastre du "Shenandoah" a décidé de faire comparaître devant elle quelques officiers de marine.

Le premier à témoigner sera le commandant John Rodgers de l'hydravion PN-9-1 qui faillit se perdre en mer en essayant de se rendre de la Californie aux îles hawaïennes. Cette expédition est l'une de celles contre lesquelles le colonel Mitchell s'est le plus élevé.

Dans le témoignage qu'il a rendu hier, l'ancien directeur-adjoint de l'aéronautique a déclaré que la France aspirait à l'empire des airs tout comme la Grande-Bretagne entend garder celle des mers. Ces deux pays fabriquent des appareils bien supérieurs à ceux des États-Unis.

L'aéronautique en France et en Grande-Bretagne a fait de plus grands progrès qu'aux États-Unis parce que ces deux pays ont compris pendant la guerre la valeur pratique de l'aviation. Ils n'ont pas oublié les leçons de ces années et ont su les mettre à profit.

C'est cependant la Grande-Bretagne qui a fait les plus grands progrès jusqu'ici.

LES FLEURS HISTORIQUES

On sait que la fleur de Lis est la plus célèbre de toutes les fleurs historiques et qu'elle a constitué un meuble héraldique qui est resté l'emblème de la royauté.

On n'est pas d'accord sur l'origine de l'importance de cette fleur. La légende la fait remonter à Clovis. L'histoire signale pour la première fois ce symbole dans le sceau de la reine Constance, femme de Louis VII.

Ce n'est qu'à partir de Philippe Auguste, vers 1180 que la fleur de Lis apparaît comme emblème consacré dans les sceaux et autres monuments authentiques de l'histoire.

On lui a attribué des significations différentes; on a voulu la confondre avec la fleur de Lotus qui apparaît fréquemment sur les médailles gauloises.

On a vu en elle la figure du javalot ou d'une lance aux branches retournées qui fut le sceptre des premiers rois francs.

En 1814 le comte d'Artois créa la décoration du Lis.

En 1816 le roi Louis XVIII la transforma en ordre, mais en 1830 elle disparut.

Pour de nombreux héraldistes; la fleur de Lis a personnifié la pureté, la noblesse d'une réputation sans tâche, d'une conscience qui ne devait admettre aucune souillure.

La Rose jona un grand rôle dans l'histoire, du moyen âge, mais cet emblème de tendresse et de beauté servit de symbole à une horrible guerre civile qui, pendant trente ans, a ensanglanté l'Angleterre.

La guerre des deux roses; rose rouge contre rose blanche.

La fameuse rose d'Angleterre

Chevaux à Vendre



Les plus beaux spécimens qui se puissent trouver. Chevaux légers pour la promenade. Chevaux pesants pour les gros travaux des chantiers et le charroirage. Spécialement Paires de chevaux bien assortis de couleur et pesant. On peut les voir tous les jours aux écuries de

L'HOTEL COMMERCIAL

Satisfaction absolument garantie.

Les plus bas prix en ville et partout.

S. BODNOFF

HOTEL COMMERCIAL

Tél. 83w Trois-Rivières.

LA LOI DE FAILLITE

AVIS DE VENTE

Dans l'affaire de: Joseph A. Marcolle, Grand-Mère, Qué.

VENTE à l'encan public, MER-CREDI, le 21 octobre 1925, à 11 heures de l'avant-midi, à mon bureau 142 rue Notre-Dame, Trois-Rivières, des biens suivants:

A.—Fonds de Commerce suivant inventaire: Claques, pardessus, etc. 207.56 663.94 Merceries, chapeaux etc. 637.64 Ameublement (fixtures) 1,509.14 713.75

2,222.89

B.—Coffre-fort (safe) Ahern 25 x 30 175.00

C.—Vitrines (Show-Cases) 6' (2) à \$150. 300.00

D.—Créances et dettes de livres suivant liste 118.98

E.—Loyer du magasin au 30 avril 1926

Conditions de vente:—Argent comptant. La vente se fera pour chaque item séparément. Les items A et D "en bloc" à tant dans la piastre, les items B, et C au plus haut et dernier enchérisseur. Le magasin sera ouvert à l'inspection du stock Mardi le 20 octobre 1925. L'inventaire et la liste des crédits peuvent être examinés à mon bureau en aucun temps. Pour plus amples informations s'adresser au soussigné.

Henri Bisson, Syndic.

Bureau: 142 rue Notre-Dame, Trois-Rivières, 12 octobre 1925.

13-15

Constipation chronique. Mr. John T. Duerksen de Lid, Calif., écrit: "J'ai souffert de constipation chronique depuis 30 ans et ai essayé de nombreux remèdes mais je n'en ai jamais trouvé un qui m'a aidé d'une façon aussi efficace et aussi naturelle que le Novoro du Dr. Pierre." Cette médecine végétale n'est pas un laxatif ordinaire, elle améliore la digestion, régularise et fortifie les organes d'excrétion. Ce n'est pas une drogue de pharmacie, ce remède est fourni par des agents spéciaux seulement. Écrire au Dr. Peter Fahrney & Sons Co., Chicago, Ill.

Livré exempt de douane au Canada.

AVIS

(De notre Correspondant.)

Grand-Mère, 13. — Les Dames Ursulines de Grand-Mère viennent de nous communiquer la nouvelle qu'elles seront désormais à Grand-Mère, les agents du fameux remède "Novoro".

Nous donnons cet avis à nos abonnés de Grand-Mère qui seraient désireux de se procurer ce remède qu'ils pourront se le procurer chez les Dames Ursulines à Grand-Mère.

Pour que certaines vérités évidentes pour les élites deviennent accessibles aux foules, il faut que des cataclysmes violents en prouvent la justesse.

AVIS

Le CELEBRE BAUME INDIEN

En vente partout 35c. Dépôt général: J. N. Godin, Trois-Rivières.

Indian Liniment, remède interne et externe, 35 cts partout.

Purificateur du sang, contre la bile.

Pommade Indienne, contre les maladies de la peau et les hémorroïdes.

Onguent Extracteur, pour les cors et les oignons.

Poudre à Catarrhe Indienne.

Eau de Réjouie, pour la vue. Effet merveilleux.

La Médecine Indienne Enrg.

4, rue Richard, 2e plancher Les Trois-Rivières.

Docteur Louis-Georges Godin

SPECIALISTE

POUR LES MALADIES DES YEUX, DES OREILLES, DU NEZ ET DE LA GORGE.

8A RUE HART

En face du "Bien Public"

Heures de bureau: Tous les jours de 1 1/2 à 5 heures

Heures d'été: Bureau à partir de 7 heures le mardi soir

Consultations jusqu'à 2 heures P.M. le samedi.

Téléphone 919 Résidence: 606

CRAIGNEZ-VOUS.

De faire extraire vos dents

L'ACAINE tue la douleur la plus violente.

Venez l'essayer chez le

Dr Auguste Massicotte

CHIRURGIEN-DENTISTE

No 1, rue Des Forges, Les Trois-Rivières.

L'EAU VENITIENNE

Pour les Cheveux 40 cts.

LA PHARMACIE WILLIAMS

20-22 rue Hart.

Téls Nos 1 et 1134

Seul Agent pour les remèdes

Jenall et Chocolats "Liggett's"

LE BIEN PUBLIC est imprimé et publié au No. 3 rue Hart par la Cie Le Bien Public Limitée dont M. l'Abbé D. G. Linas est le gérant-général.

Annances - - Classifiées

35 centins pour 25 mots; 1c. par mot additionnel.

AGENTS DEMANDES.—Voulez-vous faire de l'argent facilement? Laissez-nous vous partir dans un commerce sérieux, agréable et payant. Proposition très avantageuse. Territoire réservé. J.-R. Watkins Co., 379 Craig West, Montréal.

15 oct. M. et J.

A VENDRE.—Dans la Banlieue des Trois-Rivières, magnifique ferme de 160 arpents en superficie. Résidence pourvue de toutes les améliorations modernes et belles dépendances. Le tout en parfait ordre. Pour conditions s'adresser à J. A. Trudel, Notaire, 36, Alexandre, Trois-Rivières.

17 oct.

CANADA, Province de Québec, District des Trois-Rivières.

No 411 Cour Supérieure

LOUIS NORMAND et EMILE HALIN, tous deux courtiers, de la cité de Trois-Rivières, et y faisant affaires ensemble comme tels, sous la raison sociale de Normand & Halin.

Demandeurs.

Vs

A.-S. BOISVERT, des cité et district des Trois-Rivières.

Défendeur.

IL EST ORDONNE au défendeur de comparaître sous un mois, Trois-Rivières, ce 9 octobre 1925.

Ad. Provencher, Procureur des demandeurs

13-15

RETRAITE FERMEE

Au Convent de M. Réparatrice les Trois-Rivières retraite fermée pour Dames du 19 au 23 octobre. Prière de s'inscrire à l'avance.

8-13-15

Dans les Années Avancées Vous pouvez rester vigoureux et en bonne santé en faisant usage du

NOVORO

Du DR. PIERRE

Il donne de la force à vos organes
Il a un effet salutaire sur vos reins et votre foie
Il garde votre estomac en ordre
Il fortifie et construit votre système

Un Essai Vous Conviendra. Il est préparé d'herbes pures et saines, et ne contient pas de drogues nuisibles et conduisant à l'usage continu de drogues. Ce n'est pas une médecine de droguiste. Elle est suppléée par des agents spéciaux. Écrivez à

DR. PETER FAHRNEY & SONS CO.
2501 Washington Blvd. CHICAGO, ILL.
(Déposé libre de tous droits au Canada)

L'ANNONCE BIEN FAITE
est le phare qui guide l'acheteur averti. Éteignez cette lumière et le magasin le plus achalandé sera bientôt formé.

LE BIEN PUBLIC

Le vrai journal des Familles
Lecture saine et instructive
Chiffres de circulation fournis sur demande.

LE BIEN PUBLIC, LE MARDI, 13 OCTOBRE 1925

PAGE TROIS

L'ARCHANGE SAINT-MICHEL

Michael. Qui est semblable à Dieu? C'est-à-dire celui qui est nommé dans la Sainte Écriture, trois fois dans Daniel, une fois dans Saint Jude et une fois dans Saint Jean.

«La troisième année de Cyrus, roi des Perses, vers 334, le vingt-quatrième jour du premier mois — le mois de Nisan, vers la Pâque — sur le bord du Tibre, le prophète Daniel eût une vision, celle d'un homme vêtu de lin, ayant sur ses reins une ceinture d'or d'Uphaz. C'était un ange venu pour lui apprendre le secret de l'avenir.»

«Le chef du royaume de Perse n'a régné vingt-trois jours, dit-il, et Michel, un des premiers chefs, est venu à mon secours, et je suis devenu la auprès des rois de Perse... Maintenant, je vais retourner combattre le chef de la Perse... Il n'y en a pas un qui se tienne avec moi contre eux-là, sinon Michel, votre chef.»

«En ce temps-là, se lèvera Michel, le grand chef, qui tient pour les enfants de ton peuple et ce sera un temps de détresse, telle qu'il n'y en a pas eu de pareille depuis qu'il existe une nation jusqu'à ce temps-là. Alors seront sauvés parmi ton peuple tous ceux qui seront trouvés inscrits dans le livre. Et beaucoup de ceux qui dorment dans la poussière se réveilleront, les uns pour une vie éternelle, les autres pour un opprobre, pour une infamie éternelle.»

C'est en ces termes que nous est présenté pour la première fois saint Michel dans la Bible; nous y apprenons son nom, sa fonction auprès du peuple juif, dont il est le protecteur et le rôle qu'il doit jouer à la fin des temps.

D'autre part, l'apôtre saint Jude, faisant allusion à une ancienne tradition juive, qui se rattache à un passage du Deutéronome, où il est dit que Jéhovah déposa le corps de Moïse dans une vallée du pays de Moab, et que nul ne connaît son tombeau, qualifie saint Michel d'archange, et dit qu'il contesta jadis avec le diable et lui disputa le corps de Moïse, vraisemblablement pour le soustraire à un culte idolâtrique de la part du peuple juif, si enclin à l'idolâtrie.

Enfin saint Jean rappelle un combat entre saint Michel et les démons. Après avoir rapporté le mystère de la femme revêtue du soleil, la lune sous les pieds et une couronne de douze étoiles sur la tête, mettant au monde un fils qui doit gouverner toutes les nations, mais qui, dès sa naissance est menacé par le dragon, il ajoute: Et il y eut un combat dans le ciel, Michel et ses anges combattirent contre le dragon; et le dragon et ses anges combattirent, mais ils ne purent vaincre, et leur place même ne se trouva plus dans le ciel. Et il fut précipité le grand dragon, le serpent ancien, celui qui est appelé le diable et Satan, le séducteur de toute la terre, il fut précipité sur la terre, et ses anges furent précipités avec lui. Allusions soit au combat primitif qui déterminait la chute des anges rebelles, soit à celui qui fut suivi de la victoire du Christ sur ce prince des ténèbres par sa glorieuse résurrection.

L'Eglise a introduit le nom de saint Michel dans les litanies de saints, au Confiteor, aux prières de la recommandation de l'âme et à l'offertoire de la messe pour les défunts. Elle le regarde comme son protecteur céleste, car après avoir rallié tous les anges fidèles au cri de Michel, l'archange eut pour mission de protéger le peuple de Dieu mais quand la synagogue fut répudiée, il eut sous sa protection l'Eglise de Jésus-Christ.

L'Eglise le regarde encore comme le préposé du paradis, chargé d'y introduire les âmes des justes. C'est pourquoi, près du lit des mourants, après avoir réconforté dans son agonie, par l'administration des sacrements, celui qui va paraître devant Dieu, elle exprime tout spécialement ce vœu: Que l'Archange saint Michel le recueille. Et quand un fidèle a cessé de vivre, avant de confier son corps à la terre, elle recommande son âme au porte-étendard saint Michel pour qu'il le présente à la sainte lumière promise jadis à Abraham et à sa descendance. Et c'est au chant de l'In paradisum deducant te angeli, qu'à la fin de l'office elle procède aux funérailles.

L'Eglise a donc de très grandes raisons de recourir par elle et pour ses enfants, à la puissante intercession de saint Michel. Dans les assauts qu'elle ne cesse de subir et les combats qu'elle doit toujours livrer, elle a constamment besoin

de son appui protecteur. Aussi par décret du 6 janvier 1884, le Pape Léon XIII a-t-il voulu que le prêtre, qui vient de célébrer le sacrifice de la messe, récite au bas de l'autel cette invocation à Saint-Michel: «Saint Michel archange, défendez-nous dans le combat contre le méchant et les embûches du démon, soyez notre protecteur. Que Dieu le punisse, nous le demandons avec instance, Et vous, chef de la milice céleste, précipitez en enfer, Satan et les autres esprits mauvais qui rôdent dans le monde pour la perte des âmes.»

L'Eglise fête saint Michel deux fois pendant le cours de l'année, le 8 mai pour commémorer l'apparition de l'archange au mont Gargan, et le 29 septembre pour célébrer la fête de la dédicace de l'église de saint Michel dans le grand Cirque; cette dernière fête est plus solennelle que la première bien que la messe soit identiquement la même, et que rien ni dans l'office ni dans la messe du jour ne fasse allusion à la dédicace. La messe de la fête du 29 septembre ne diffère en rien de celle de la fête du 8 mai, elle garde son caractère général d'une messe en l'honneur de tous les esprits bienheureux. Elle sert ainsi d'expression à la piété chrétienne à l'égard des anges et de l'un de leurs chefs; elle permet de leur payer un juste tribut d'hommages en même temps que de faire appel à leur protection et à leur intercession. Le nom de l'archange y paraît deux fois pour nous rappeler qu'il est, ce jour-là, l'objet principal de notre culte liturgique, et que c'est plus particulièrement à lui que doivent s'adresser nos prières en faveur de l'Eglise militante dans les épreuves renouvelées, par lesquelles il plaît à la Providence de la faire passer.

Et les fidèles sont bien inspirés qui, à pareil jour, après avoir recommandé à saint Michel leurs intérêts temporels et spirituels, le prient avec ardeur pour leur mère l'Eglise romaine. C'est un devoir de piété filiale, dont on doit être heureux de pouvoir s'acquitter.

Voici la légende du bréviaire pour la fête de l'apparition de saint Michel au mont Gargan: «L'autorité des Livres Sacrés et l'ancienne tradition des saints nous apprennent que les bienheureux archange Michel a souvent apparu aux hommes, ce qui est la cause que la mémoire de ces apparitions est célébrée en plusieurs lieux. Comme autrefois la synagogue des juifs, de même aujourd'hui l'Eglise de Dieu, le vénère comme son gardien et son protecteur. Une célèbre apparition de l'archange Michel eut lieu sous le pontificat de Gélase Ier, en Apulie, sur le sommet du mont Gargan, au pied duquel est située la ville de Siponto. Un taurin ayant appartenu à un homme habitant ce pays s'étant un jour écarté du troupeau, on le chercha longtemps et enfin on le trouva qui s'était embarqué dans des ronces à l'entrée d'une caverne. Un des hommes qui était à sa poursuite lui ayant lancé une flèche, la flèche se détacha et revint sur celui qui l'avait lancée. Une terreur religieuse saisit alors les gens qui étaient à la poursuite de l'animal ainsi que ceux à qui ils racontèrent le fait, en sorte que personne n'osait approcher de la caverne. Les habitants de la ville de Siponto en firent à leur évêque, qui leur répondit qu'il fallait consulter Dieu, et ordonna trois jours de jeûnes et de prières à cette intention. Au bout de trois jours, l'archange Michel avertit l'évêque que le lien était sous sa protection, et que, par le fait qui avait eu lieu, il avait voulu montrer que son intention était que l'on consacrerait ce lieu au culte de Dieu en son honneur et en l'honneur des anges. L'évêque se rendit aussitôt avec son peuple à la caverne. Ils la trouvèrent disposée en forme d'église; ils y célébrèrent les offices divins et le lieu devint célèbre par de nombreux miracles. Peu de temps après, le Pape Boniface dédia à Rome, l'église saint Michel dans le grand Cirque le trois des calendes d'octobre, jour où l'Eglise célèbre aussi la mémoire de tous les anges; mais l'apparition de l'archange est l'objet de la fête d'aujourd'hui.»

On trouve dans la Séquence insérée dans l'année liturgique de Dom Guéranger, l'éloge de saint Michel et de la milice céleste: «Que Michel soit célébré par tous; que nul ne s'excommunique de la joie de ce jour: fortuné jour où des saints anges est rappelée la solennelle victoire.»

L'ancien dragon est chassé et son odieuse légion mise en fuite avec lui; le perturbateur est troublé à

LE RETOUR A L'HEURE NORMALE

Le samedi soir, 26 septembre 1925, un mouvement uniforme inspira toute la population du Canada à remettre les horloges et les montres à l'heure solaire. Le mouvement ne demandait que quelques secondes d'attention.

A ce propos, il sera intéressant pour nos lecteurs d'apprendre que dans certains cas, le fait de revenir à l'heure solaire, comporte des heures de travail. On peut signaler le cas de l'horloge de la Metropolitan Life, la plus grande horloge à quatre cadrans du monde entier.

A des millions de personnes, le fait de revenir à l'heure solaire ne signifie rien autre chose que de faire évoluer les aiguilles d'une horloge ou d'une montre. Mais pour le surveillant de l'horloge géante dont il est question ici, cela représente six heures de travail soutenu, avec l'aide de deux assistants. Le moindre mouvement mal calculé ou la plus légère erreur de jugement, auraient pour résultat de produire une perturbation dans le délicat mécanisme de l'horloge de même que dans ceux de 216 autres horloges de moindre dimension distribuées dans l'édifice; il en serait de même du carillon qui indique les heures durant la journée.

A un habile horloger est confié le soin de cette gigantesque horloge dont l'aiguille marquant les minutes a un poids de 1,000 livres, et l'aiguille qui marque les heures a un poids de 700 livres. L'horloge est placée à une hauteur de 346 pieds. Chaque cadran a 36 pieds 6 pouces de diamètre, pendant que les chiffres sur les cadrans ont quatre pieds de hauteur, et les points indiquant les minutes, ont 10 1/2 pouces de diamètre. Un moteur d'une puissance d'un vingt-quatrième de force de cheval fait mouvoir le mécanisme.

Trois heures avant le coup de minuit alors qu'il s'agit de revenir à l'heure solaire, le maître horloger et ses deux assistants, commencent leur travail. Trois heures durant, ils consacrent leur temps à changer l'heure de trente horloges mécaniques dont chacune fonctionne par un mécanisme séparé, indépendamment du système de l'horloge principale. Un peu avant minuit l'horloge est installée dans la chambre de l'horloge située au 26ième étage de la Tour; il attend le coup de minuit. Il fait alors évoluer une aiguille qui éteint la lumière qui illumine les cadrans. Il descend ensuite au second étage où est située l'horloge principale.

Jusqu'à l'heure-heure avancée — le tic tac de l'horloge principale de même que celui de l'horloge de la Tour et des 216 horloges de moindre grandeur, se fait entendre. A l'heure fixe, tout le système passe. L'horloge principale suspend son tic tac. L'horloger arrête le pendule d'un poids de 40 livres, de l'horloge principale, et le délicat mécanisme cesse de fonctionner. Tout mouvement est arrêté, durant un heure entière jusqu'au moment où le Soleil ait rejoint l'heure indiquée sur le cadran, soit l'heure de l'heure solaire.

A ce moment, l'horloger donne un élan au pendule de l'horloge principale, et le tic tac reprend de nouveau. La lumière des cadrans s'allume de nouveau dans la Tour, et laisse apercevoir l'heure du matin. Le soleil a rejoint l'heure de l'horloge.

L'intérêt personnel n'est guère que la prolongation en nous de l'animalité. L'humanité ne commence dans l'homme qu'avec le désintéressement.

son tour, l'accusateur est précipité du sommet du ciel.

Sous l'égide de saint Michel, paix sur la terre, paix dans les cieux allégresse et louange; puisant et fort il s'est levé pour le salut de tous, il sort triomphant du combat. Banni des éternelles collines, le conseiller du crime parcourt les airs, dressant ses pièges, dardant ses poisons; mais les anges qui nous gardent réduisent à néant ses embûches.

Outre qu'il est le patron de l'Eglise universelle, saint-Michel est le patron spécial de l'Eglise de France. Sous son vocable sont placées plusieurs églises du Canada et des Etats-Unis, en particulier la cathédrale de Sherbrooke.

Frate Stephanus, O. C.

DEUX PONTS SUR LA MANCHE AU LIEU D'UN TUNNEL

Un ingénieur suisse aurait récemment soumis à la chambre de commerce de Londres, à diverses entreprises commerciales de France et de Suisse et à lord Derby, président de l'Association Grande-Bretagne-France, un projet destiné à relier la France et l'Angleterre par deux jetées parallèles qui traitent de Calais à Deal. Chaque jetée porterait une double ligne de chemin de fer encadrant une chaussée pour les voitures automobiles.

L'auteur prétend que son projet, destiné à remplacer le tunnel sous la Manche, coûterait 75 millions de livres sterling, c'est-à-dire moins cher que le tunnel, et donnerait toute sécurité du côté anglais, puisque ce double pont serait sous le contrôle direct des navires britanniques.

MOI, MA RELIGION

Moi, ma religion, c'est de faire du bien aux autres; de leur faire plaisir toujours.

—Et de les faire pleurer aussi parfois, n'est-ce pas?

Puisque vous faites non seulement du bien, mais plaisir aux autres, vous ne pouvez pas supporter la douleur des autres et vous avez le cœur assez généreux pour les soulager toujours n'est-ce pas? Aussi quand vous voyez un pauvre, vous lui donnez, non un sou, mais une somme pouvant le soulager. Quand vous connaissez des malheureux vous leur portez le nécessaire et même du superflu pour leur faire plaisir. Quand vous voyez de la peine, vous sacrifiez vous à la soulager. Quand vous voyez des familles dans la gêne, des vieillards dans le besoin, des enfants dans la misère, vous donnez tout ce que vous avez. Je vous félicite!

A ce compte-là vous ne devez plus avoir un sou à vous, ni un manteau pour vous vêtir, ni une maison pour vous abriter, car vous rencontrez toujours des plus malheureux que vous.

Est-ce bien ce que vous faites? Elles-vous vraiment sans aucune ressource désormais après avoir tant donné pour soulager des plus malheureux que vous, pour faire plaisir aux autres toujours?

Si, oui, vous êtes bien prêt de la perfection chrétienne, vous avez tout donné aux pauvres, il n'y a plus qu'à suivre le Christ.

Mais... je crois que... ce n'est pas ce que vous faites.

N'est-ce pas? Pour le faire, il faut un motif surhumain, tel que l'ont les saints, les religieux et aussi les religieux qui se dévouent pour les autres.

—Sans doute aussi que voulant le bien et le plaisir des autres, vous les soignez dans leurs maladies, vous veillez les typhoïdes, les fous, et vous ensevelissez les morts?

—Non, vous ne le faites pas? Alors ce n'est qu'un mot, votre saint religion de faire le bien et le plaisir aux autres, et un mot dont vous ne pensez pas une lettre, et surtout, dont vous ne mettez pas une syllabe en pratique!... Autrement dit, c'est... un mensonge ou une farce.

—La religion d'ailleurs, c'est bon pour les femmes et les enfants.

—Evidemment, pour eux, c'est bon. Mais c'est aussi bon pour les hommes, meilleur même!

La religion est un devoir; est-ce que les hommes sont exempts de ce devoir?

Les gens qui n'ont pas de religion se ravalent au rang des bêtes. Les bêtes, elles, n'ont pas de religion. Elles n'en ont pas besoin puisqu'il leur manque une chose pour avoir une religion, de l'esprit.

—On vit tout de même quand on n'a pas de religion.

—On vit tout de même lorsqu'on n'a pas de conduite; ou lorsqu'on ne rend pas de devoirs à ses parents; ou lorsqu'on méprise son père ou sa mère; ou lorsqu'on bat sa femme. On vit tout de même lorsqu'on vole, lorsqu'on est égoïste, méchant, etc.

On vit tout de même lorsqu'on n'a pas de religion, mais on vit mal, d'une façon contraire à la nature, car il est de la nature de l'homme d'élever son esprit vers Dieu, son Père.

Les peuples vivent d'idées toutes faites. Elles constituent leur guide dans la vie. Dès que ces idées sont ébranlées, l'anarchie commence.

DANS NOS ECOLES

ECOLE ST-PHILIPPE

6e année: Anita Verrette et Simone Laperrière; 5e année: Edith Bergeron et Germaine Lemire; 4e année: Elmore Larocque et Gertrude Mahen; 4e année: B. Gilberte Désilets et Léa Blanchet; 3e année: M. Thérèse Fournier et M. Jeanne Comtois; 3e année: M. Rose Gagnon et Yvette Hamel; 3e année: C. Fernande Beaumier et Dora Bolduc; 2e année: A. Monique Dufresne et Thérèse Lafrenay; 2e année: B. Jeannette Pothier et Yvonne Dussault; 2e année: C. M. Jeanne Boucher et Claire Bédard; 1ère année: A. Jannette Desfossés et Marguerite Héroux; 1ère: B. Thérèse Melançon et Madeleine Dargis; 1ère: C. Jacqueline Noisens et Blanche Lord; Cours préparatoire: A. Yvette Gauthier Mariette Plouffe; Cours préparatoire: B. Louise Trempe et Rose Lord; Classe spéciale: Claire Dupont et Simone Dupont.

ECOLE ST-LOUIS-DE-GONZALVE

Cours français: — 7e année: Mlle Madeleine Doucet, Marcelle Arseneault; 6e année: Marcelle Fortier, Charlotte Chartrain; 5e année: Yvette Dugré, Cécile Morinville; 4e année: Jeanne Rivard, Madeleine Létourneau; 3e année: A. Violette Dufresne, Yvette Bourdon; 3e année: B. Léonie Lacroix, Laurence Dubé; 2e année: A. Amélie Michel, Aline Aubry; 2e année: B. Laurette Landry, Claire Bédard; 1ère: Jeanne Robert, Simone Bastien; Cours préparatoire: A. Ghislaine Carignan, Rosa Moquin; Cours préparatoire: B. Juliette Blais, Jacqueline Pothier.

Cours anglais: — 7e année: Mlle Marguerite Dessureault, Madeleine Paquin; 6e année: Madeleine Doucet, Monique Lambert; 5e année: Marcelle Fortin, Charlotte Chartrain; 4e année: Mariette Dupuis Yvette Dugré; 3e année: A. Madeleine Gélinas, Florence Saint-Ours; 3e année: B. Gratia Chamberland, Béatrice Lemerise; 2e année: Myrthe Kemp, Zéphirina Adams.

LA LANGUE QUE NOUS PARLONS

A propos du témoignage rendu au français que nous parlons par nos confrères parisiens, un journal franco-américain écrit ce qui suit:

«La classe instruite au Canada et aux Etats-Unis parle la langue française avec une correction et une absence d'accent qui frappent même à Paris où tous les accents se rencontrent, se mêlent et déparent une langue qui est si belle quand on l'écrit.

«L'anglicisme est la plaie de notre langue ici. Mais, peut-on blâmer le Franco-Américain d'avoir tant de mots anglais pour nommer des choses dont il n'a jamais su le terme français?

«En France, la guerre de cinq ans a amené des soldats de langue anglaise. Quelles traces terribles ce passage éphémère a laissées dans le langage des Français, même les plus instruits! Les "palaces", les "dancings", les skating-rinks", les "side-cars", trouvent accès jusque dans des journaux aussi puristes que "L'Action Française" et "L'Echos de Paris". Jamais un journaliste canadien-français ou franco-américain n'oserait employer de tels mots.

«Si l'obligation de travailler vite ou la chaleur de la conversation nous porte à employer des expressions anglaises pour des choses dont on n'a jamais eu l'équivalent en français, de côté-ci de l'océan, peut-on nous en faire un crime?»

PROCHAIN MARIAGE

On annonce pour le 19 octobre prochain le mariage de M. Stanislas Panetton, fils de M. et Mme Joseph Panetton de Ste-Marguerite des Trois-Rivières avec Mademoiselle Léonilla Laplante, fille de M. et Mme Modeste Laplante de Ste-Antoine Abbé. La bénédiction nuptiale leur sera donnée à l'église de Ste-Antoine Abbé à neuf heures. Pas de cartes.

LES ZOUAVES EN EUROPE

Nous avons reçu, ce matin, le télégramme suivant de S. G. Mgr Forbes, évêque de Joliette, et directeur spirituel des Zouaves pontificaux qui font le pèlerinage à Rome:

Liverpool, Oct. 11-25 L'Action Catholique, Québec, Qué.

Soixante-quinze pèlerins, zouaves pontificaux canadiens, après cordiale, heureuse, pieuse traversée remercient Sacré-Cœur, Notre-Dame des Saints Anges, salut Pasteur, parents, amis, compatriotes.

(Signé) Mgr Forbes

ELECTIONS CHEZ LES ZOUAVES

Les Zouaves trilluvien célébrèrent dimanche dernier leur fête patronale. A cette occasion il y eut messe spéciale à St-Philippe à laquelle assistait le bataillon au complet.

Dans l'après-midi les élections du Comité d'administration donnèrent le résultat suivant:

Aumônier: Rév. D. Fréchette; Asst.-Aumônier: Rév. H.-E. Gélinas; Président: A. Germain; Vice-Président: E. Marchand; Sec.-Archiviste: R. Develles; Sec.-Correspondant: Chs.-Ed. Plouffe; Trésorier: J.-I. Lafontaine; Asst.-Trésorier: J.-B. Hubert; 1er Directeur: D. Giroux; 2e Directeur: M. J. Grondines; 3e Directeur: S. Martin; 4e Directeur: Aug. Subé; 1er auditeur: L. Beauchesne; 2e Auditeur: H. Bergeron.

UN NOUVEAU CHEF DE POLICE

(De notre correspondant) Grand'Mère, 13. — Le Gérant de notre Cité M. J.-A. Bernier vient d'appointer M. Frank J. Bergevin, de cette ville, à la succession de M. Antonio Benoit comme Chef de Police de Grand'Mère. M. Bergevin est universellement connu et estimé à Grand'Mère et sa nomination à ce poste important sera certainement bien vue de tous nos concitoyens. M. Bergevin est entré en fonctions dès vendredi matin.

LE MOIS DU ROSAIRE

Grand'Mère, 13. — Tous les soirs, à sept heures, en l'église St-Paul, et ce durant tout le mois d'octobre, auront lieu les exercices du mois du Rosaire. Ces pieux exercices sont suivis par tous les paroissiens.

RETRAITE DES GARDES MALADES

A l'Hôpital Saint-Joseph, samedi le 17, à 7 1/2 heures p.m., commenceront les exercices de la retraite annuelle. Le révérend Père Robert, O. M. I., curé du Cap de la Madeleine en sera le prédicateur. Toutes les gardes-malades de la ville sont invitées à se joindre à leurs compagnes de l'Hôpital Saint-Joseph pour ces trois jours de recollection. Les exercices seront aux heures suivantes: 40 heures a.m., 4 heures et 7 1/2 heures p.m.

Prière de vouloir s'inscrire à l'avance. 13-15

SYMPATHIES

Dans une réunion spéciale en date du 9 octobre, la résolution suivante a été adoptée par l'Union Nationale Catholique des Peintres:

«Il est résolu que les Membres de l'Union Nationale Catholique des Peintres prie monsieur P. Bédard et sa famille d'accepter leurs profondes sympathies à l'occasion de la mort de Mme P. Bédard, et que copie de cette résolution soit publiée dans les journaux locaux.»

C. Comeau Secrétaire.

FUNERAILLES DE MADAME P. BEDARD

Samedi avait lieu à la Cathédrale les funérailles de Mme Pierre Bédard, de la rue Sainte Julie.

Un grand nombre de parents et d'amis de la famille se pressaient dans l'église paroissiale autour de la déposition mortelle de celle qui fut pendant nombre d'années la mère des pauvres, des orphelins.

Le service fut chanté par Mgr J. E. Paquin, P. D., procureur à l'évêché, assisté de MM. les abbés D. Fréchette et D. Grimard.

Sa Grandeur Mgr Cloutier assistait au choeur.

La chorale de la cathédrale exécuta pieusement la messe des morts.

L'inhumation eut lieu au cimetière Saint-Louis.

M. J.-E. GREGOIRE

Gérant de la Maison C.-W. Lindsay Ltée aux Trois-Rivières

Nous sommes heureux de saluer aujourd'hui le nouveau Gérant de la Maison C.-W. Lindsay Ltée, aux Trois-Rivières, M. J.-E. Grégoire.

M. Grégoire est universellement connu aux Trois-Rivières et particulièrement des amateurs de musique puisque depuis nombre d'années il fait partie d'un des meilleurs orchestres trilluvien.

M. Grégoire était déjà du personnel de la Maison C.-W. Lindsay Ltée aux Trois-Rivières depuis huit ans, et sa nomination comme gérant de cette importante succursale sera un gros atout pour le succès de la compagnie.

POUR NOS AMATEURS DE RADIO

(De notre correspondant) Grand'Mère, 13. — Nos amateurs de radio apprendront avec satisfaction qu'ils n'auront plus besoin, à l'avenir de se déplacer pour obtenir leur licence de radio-receveur. M. Eugène Garon, de cette ville vient de recevoir la nouvelle qui pourra émettre ces licences à Grand'Mère et dans le district.

UN VOYAGE DE CHASSE

(De notre correspondant) Grand'Mère, 13. — M. Victor Bourassa, secrétaire de la Municipalité de Ste-Flore est de retour d'un beau voyage de chasse en compagnie de MM. Hector Lamothe, de La Tuque, de M. l'abbé Miché, de La Croche, au Club Hypolite, au Lac Bourgeois. M. Bourassa est revenu avec un superbe chevreuil qui fait l'envie de tous nos nemrods.

LEGER ACCIDENT

(De notre correspondant) Grand'Mère, 13. — Alors qu'il s'en venait à Grand'Mère M. Victor Houle a failli être victime d'un sérieux accident d'automobile. Pour éviter une autre automobile qui s'en venait en sens inverse M. Houle dut aller donner sur un poteau de téléphone. Heureusement qu'il allait à petite vitesse car il aurait certainement pu y trouver la mort. Son auto est beaucoup endommagée mais les occupants de la machine ne requièrent aucune blessure.

PROCHAIN EUCHRE

Grand'Mère, 13. — Le premier grand euchre public de la saison sera donné cette année par l'Association des Zouaves de notre ville dans leur manège, le 6 novembre prochain. Les zouaves sont déjà à organiser cette soirée qui promet d'être un franc succès.

Ce Coupon vaut \$5.00

Sur l'achat d'une fournaise à air chaud. Rapportez-le chez J. L. Rousseau Marchand de fer 187 rue Notre-Dame

PROPRIETES DU MIEL

EFFICACITE DU MIEL

"Pour entretenir la santé, il faut deux choses: se nourrir quand on est bien portant, et se guérir quand on est malade. Or, dans le miel, nous trouvons ces deux choses: la **nourriture** et le **remède**".

Le règne végétal occupe, en effet, une grande place à la cuisine et à la pharmacie. La cuisine pourrait même ne se composer que de végétaux. Avant le déluge, on ne mangeait pas de viande et l'on vivait 900 ans passés. Dans certains ordres religieux, on ne mange jamais d'autre viande que le poisson. Et de nos jours, une école s'est formée pour restreindre l'usage des aliments tirés du règne animal et pour augmenter l'usage des aliments tirés du règne végétal.

La pharmacie pourrait aussi ne se composer que de végétaux. Un adage ancien dit: **Medicina paucaum herbarum scientia** (la médecine est la science d'un petit nombre de plantes). La nourriture végétale est donc souverainement hygiénique et la médication par les plantes très efficace.

Or, le miel est en quelque sorte un **résumé règne végétal**, puisque les abeilles vont le butiner sur une quantité incalculable de fleurs de toutes sortes. Et c'est au moment où la plante, se préparant à se reproduire, est dans la plénitude de sa sève et de sa force, que l'abeille va, en y portant la fécondité, y puiser son fécond nectar. Le miel est donc un **extrait concentré du règne végétal**, qui emprunte aux plantes leurs propriétés: **C'est une tisane aux mille fleurs**.

DECHEANCE DU MIEL

Depuis quelque temps, le miel a cependant perdu le rang qu'il occupait autrefois. La principale

raison de sa déchéance, c'est la découverte du sucre.

Le sucre, par sa blancheur, sa facilité de division et de manie- ment, grâce aussi à l'attrait qui s'attache à tout ce qui est cher et nouveau, a rapidement conquis la clientèle riche; puis, l'esprit d'imitation aidant, il n'a pas tardé à gagner la masse du peuple.

Et devant cette marche envahissante du sucre, l'apiculteur s'est découragé. Ne pouvant plus vendre son produit comme par le passé, il ne l'a plus soigné et, au lieu du nectar chanté par Virgile, on n'a plus trouvé qu'un mélange de cire, de pollen, de larves et de miel, qui n'avait rien des qualités de notre cher produit. Pour lutter contre le sucre, il fallait faire le miel et meilleur et plus beau; on l'a fait plus mauvais; la victoire du sucre a été complète.

RETOUR A L'USAGE DU MIEL

L'apiculture moderne a relevé le drapeau et aujourd'hui elle peut offrir un miel d'une grande finesse de goût, bien épuré et qui, grâce au miel-extracteur, n'a pas touché la main.

Aussi chez nos voisins on revient à l'usage du miel. Les pâtisseries renommées, le chocolat au miel d'abeilles, les liqueurs au miel doivent leur succès au miel qui entre dans leur fabrication.

Le traitement de la chlorose et de l'anémie par le miel est populaire dans le Danemark et la Hollande. Les jeunes filles pâles des villes sont envoyées à la campagne pour prendre de l'exercice et manger du miel. Les bons résultats de ce traitement ont même suggéré à Lekmann la théorie que c'est l'insuffisance du sucre hépatique qui cause la chlorose.

Les médecins allemands recommandent fréquemment le **lait et le miel**. Les notes ne donnent que la moitié de la recette; ils s'en tiennent au lait.

LE MIEL EST LE MEILLEUR ALIMENT

D'après des études récentes, 30

gr. de miel ont la même valeur nutritive que: 21 gr. de haricots; 31,33 gr. de jaune d'œuf; 35 gr. de pain; 42 gr. de porc maigre; 48,20 gr. de bœuf maigre; 82,43 gr. de raie; 63,43 gr. de maquereau; 89,12 gr. de pommes de terre; 122,50 gr. de raisins; 123,50 gr. de lait.

D'après les mêmes études une modeste tartine au miel donne 169 calories, soit 78 calories pour 30 gr. de pain et 91 calories pour 30 gr. de miel. Or un homme faisant un travail modéré n'a besoin que de 2.500 calories par jour.

La calorie est une unité de chaleur, c'est la quantité de chaleur nécessaire pour élever la température d'un kilogramme d'eau de un degré centigrade.

LE MIEL EST LE MEILLEUR REMEDE

Le miel naturel, suc et quintessence des fleurs, pris au moment où la plante est dans toute sa vigueur et le fleur dans toute sa beauté, le miel est le **plus universel des remèdes**.

Ennemi digestif par lui-même, le miel aide encore à la digestion des autres aliments. Des principes aromatiques, ses acides stimulent les glandes salivaires et par ailleurs le miel n'utilise pas les sucs gastriques. Cette surabondance de sève, de suc gastrique, profite à la digestion des autres aliments et entraîne les déchets accumulés dans l'estomac: c'est pourquoi le miel est **digestif** et quelque peu laxatif. Le miel convient donc tout spécialement dans le cas de gastralgie, de digestion pénible, de constipation.

Le miel est aussi **rafraichissant**: il est recommandé dans le cas d'inflammation de l'estomac et des intestins, dans les maladies des reins et de la vessie.

Dans les insomnies: il calme les nerfs et facilite le sommeil.

Beaucoup de diabétiques se sont bien trouvés de son emploi.

Enfin le miel contient du fer et surtout de l'acide formique, cet

acide formique tant recommandé de nos jours par les sommités médicales pour augmenter l'activité et la force du système musculaire, comme pour en retarder la fatigue.

Cet acide formique par ailleurs rend le miel antiseptique: voilà pourquoi le miel combat les mauvaises fermentations des intestins. Antiseptique, rafraichissant et calmant, le miel forme un excellent onguent pour guérir les blessures, contusions, ulcères, boutons, inflammations. Pour le même motif, le miel est d'une grande efficacité dans l'enrouement, la toux, le rhume, la grippe, l'influenza, la bronchite, l'angine, le catarrhe, l'asthme, les aphtes des enfants.

On peut donc dire que le miel est vraiment un suc bienfaisant, une panacée universelle, déposée par le Créateur dans le calice des fleurs et recueillie précieusement par les abeilles.

MAIS LE MIEL EST UNE PURGE!

Sans doute, le miel est un purgatif. Est-ce un défaut? Car le corps a besoin de se débarrasser de ses humeurs.

D'ailleurs il y a purgatif et purgatif, comme il y a fagot et fagot. Nos drogues habituelles, généralement si repoussantes, irritent et fatiguent l'organisme. Avec le miel, on fait de la dépurcation comme des poètes font de la prose... sans le savoir.

Liqueur de vanille. — Faire macérer pendant huit jours un gramme de vanille (couper menu) dans un litre d'eau-de-vie, ajouter 250 grammes de miel, filtrer.

REIMES PROLIFTIQUES

Le Service de l'Apiculture des fermes expérimentales fédérales, à Ottawa, a entrepris des recherches, en 1924, pour voir quelle pouvait être l'aptitude à la ponte d'une reine prolifique. Au commencement du printemps deux ruches, ayant une population aussi égale que possible, ont été choisies, l'une avait à sa tête une reine qui n'avait pas encore un an et l'autre, une reine qui était dans sa deuxième année.

Ces ruches ont été examinées à intervalles de neuf à douze jours, et l'étendue occupée par les œufs et le couvain a été mesurée exactement, à chaque examen. Nous avons constaté que la production moyenne quotidienne, pendant une période de 21 jours, ne dépassait 2.049, pour une jeune reine; pour une reine de deux ans la moyenne, au premier compte, était de 1.264. L'apiculteur du Dominion donne, dans son rapport de 1924, des détails complets des résultats obtenus. Il insiste sur ce fait que la reine d'un an était au maximum de la production des œufs lorsque le premier comptage a été fait, juste avant la récolte principale du miel, et que la reine de la deuxième année n'a atteint sa production maximum que lorsque la récolte principale de miel était commencée. En d'autres termes, explique l'apiculteur du Dominion, dont on peut avoir le rapport gratuitement en s'adressant au bureau des publications, Ottawa, la reine de deux ans n'a pas produit sa force d'abeilles à temps pour la récolte de miel, mais elle a produit ces abeilles pendant la récolte, alors qu'elles ne pouvaient rendre que peu ou point de service, sans dans une localité où la récolte principale était tardive. La récolte rentrée par les deux colonies, dit-il encore, démontre très clairement ce dernier fait, car la ruche qui avait produit ces abeilles avant que la récolte principale de miel ait été commencée en a recueilli presque deux fois plus que la ruche qui a produit ses abeilles plus tard dans la saison. Le tableau publié montre également que la ponte des deux reines baissait après la récolte principale.

Il y a un char dortoir tous les soirs qui entre en gare à 11 heures pour Montréal, Gare Windsor; aussi un nombre de fauteuils réservés tous les jours de Trois-Rivières à Montréal sur le Frontenac et le Viger. S'adresser au bureau de la ville, 178 rue Notre-Dame ou à la gare.

Trains pour Montréal

2.50 a.m. tous les jours

7.20 a.m. jours de semaine

11.50 a.m. jours de semaine

3.35 p.m. tous les jours

4.25 p.m. dimanches seulement

7.00 p.m. tous les jours

Trains pour Québec

4.05 a.m. tous les jours

7.25 a.m. jours de semaine

11.55 a.m. tous les jours

1.05 p.m. jours de semaine

7.30 p.m. tous les jours

7.50 p.m. dimanche seulement

Trains pour Shawinigan et Grand'Mère

6.40 a.m. jours de semaine

8.15 a.m. dimanche seulement

12.00 midi tous les jours

3.45 p.m. tous les jours

7.40 p.m. tous les jours

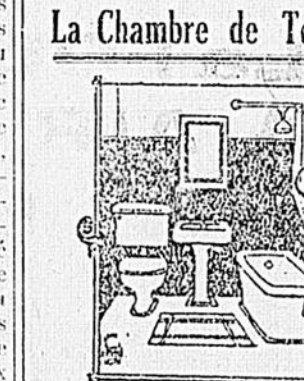
Trains pour Grandes Piles

9.55 a.m. jours de semaine

4.15 p.m. jours de semaine

Il y a un char dortoir tous les soirs qui entre en gare à 11 heures pour Montréal, Gare Windsor; aussi un nombre de fauteuils réservés tous les jours de Trois-Rivières à Montréal sur le Frontenac et le Viger. S'adresser au bureau de la ville, 178 rue Notre-Dame ou à la gare.

La Chambre de Toilette



doit être l'objet de soins particuliers. Que vous construisiez ou que simplement vous aménagiez votre nouvelle chambre de toilette, venez voir nos superbes échantillons. Prix très modérés.

Cyrille Labelle & Cie

10, rue Des Forges.

Province de Québec, District des Trois-Rivières No 352

COUR SUPERIEURE

Dame Albina Mineau, épouse commune en biens de James alias Jimmy Heatcoat, journalier, des cité et district des Trois-Rivières, judiciairement autorisée à ester en justice, Demanderesse.

Ledit James alias Jimmy Heatcoat, Défendeur.

Une action en séparation de biens a été ce jour instituée par la demanderesse contre le défendeur.

Trois-Rivières, ce 15 septembre 1925.

Fortunat Lord,

Procureur de la demanderesse.

24

CARTES PROFESSIONNELLES

Médecin

Dr J. A. Rousseau

Directeur du Dispensaire Antivénérien.

Bureau privé de 10 a.m. à 4 p.m. et 7 p.m. à 8 1/2 Maladies des voies urinaires " femmes de la peau

Tél. 119 28 rue Royale

Médecin

Dr Auguste Panneton

Spécialiste pour maladies des yeux, des oreilles, du nez et de la gorge.

Consultations: 1.30 hre à 4.30 hres tous les après-midi. Le soir: Lundi, mercredi et vendredi, de 7 à 8 et sur rendez-vous.

Tél. Bell 526 65a, Avenue Lavolette

Avocat

Casier Postal 83

Téléphone 165

Wilfrid Gariépy C. R.

AVOCAT

Edifice Banque Canadienne du Commerce.

rue Des Forges, Les Trois-Rivières.

Médecin

Dr ALEX. ACHPISSE

Diplômé de la Faculté de Médecine de Paris. Licencié du Conseil Médical du Canada et du Conseil Médical de l'Empire Britannique.

Spécialité: Chirurgie générale Maladies des Voies Urinaires, Maladies des Femmes.

Consultations: de 11 à 12 a.m., de 2.30 p.m. et de 7 à 8.30 p.m. les lundi, mardi, jeudi et vendredi.

22, rue Des Forges, Tél. 469

Les autres jours, 249, rue Sherbrooke Est, Montréal

Tél. Lancaster 3365

MEDECIN

Dr Maurice Caron

Spécialité: Chirurgie Générale Maladies des Femmes.

Maladies des Voies Urinaires Traitements Electriques

Consultations: de 10 à 12— de 2.30 et de 7 à 8.30 p.m

6, rue Ste-Julie.

Avocat

Tél. 1299-J

Joseph Barnard

Avocat

3 rue Hart. Tél. 640

Résidence: 108 rue Des Forges

NORAIRE

En Vigueur



Médecin

Dr A.-J. Aubin

Médecine Interne, Maladies Chroniques, Diagnostic.

Tél. 1143j 179, Lavolette

Avocats

Tél. 930 Casier Postal 310

Edifice Power, Trois-Rivières

Jacques Bureau, C. R.

Philippe Bigué, C. R.

Georges Gouin, B. A.

Bureau, Bigué & Gouin

Avocats

4, Des Forges, Les Trois-Rivières

Avocat

Téléphone 329

Roger Bisson

Avocat

142, rue Notre-Dame

Les Trois-Rivières.

Notaire

Casier Postal 556 Tél. 235

J.A. Lemire, LL.L.

Notaire

Cessionnaire des greffes des notaires P. O. Guillet et P. L. Hubert. Placements sur hypothèques et débetures.

Administration générale.

40, Alexandre, (Coin Hart) Les Trois-Rivières

Avocats

Robichon & Methot

Avocats

Bureau:

Edifice Banque d'Hochelaga,

Trois-Rivières

Notaire

Téléphone: Bureau 1158

Résidence 988

J. U. GREGOIRE

Notaire

Argent à prêter. Examens de Titres, Assurances, Collections, etc.

26a, Des Forges, Les Trois-Rivières.

Bureau à St-Maurice, du Samedi midi au Lundi midi.

Avocats

Téléphone Bell 1000

DUPLESSIS, LANGLOIS & LAMOTHE

Avocats

4, St-Joseph, Trois-Rivières

Notaire

Casier Postal 554

Téléphone 421

A. LEBRUN

Notaire,

C.C.S., Cessionnaire du Greffe P. Désilets.

Argent à prêter, règlement de succession, examen de titres, collections, etc.

23, rue Bonaventure, Trois-Rivières, P. Q.

Avocat

Téléphone 358

Lucien Comeau

Avocat

19, rue Alexandre

Les Trois-Rivières

Bureau à Louiseville le samedi, chez M. Michel Côté, rue St-Laurent.

Notaire

Tél. Bureau 1881

" Rés. 1444-J

Victor Abran

Notaire

Argent à prêter, assurances, collection, etc.

34, Bonaventure, Les Trois-Rivières

Avocat

Tél. 233

Chas Bourgeois

B. A. LL. M.

Avocat

26, rue St-Joseph, 26

Notaires

J. A. Trudel, J. E. Guillet

Trudel & Guillet

Notaires

Argent à prêter, Règlements de faillites et de successions. Examens de titres, difficultés commerciales, collection, etc.

Bureau: 36 rue Alexandre

Tél. Bell 497, Trois-Rivières

Avocats

Paul Martel

Avocat

20, Bonaventure

Trois-Rivières.

Architecte

Jules Caron

Architecte

Tél. 720, 21 rue St-Joseph

Les Trois-Rivières

Courtier

Arthur Spénard

Courtier

Assurances Générales, Obligations Municipales et Sociaires.

42--RUE ST-PIERRE -- 42

Trois-Rivières.

Architecte

U.-J. Asselin,

Ernest L. Denoncourt

Asselin & Denoncourt

Architectes

COURRIERS DE NOS CORRESPONDANTS DE LA REGION

ST-MARC-DE-SHAWINIGAN

Chic mariage

Mardi le 5 octobre, M. Florent Bordeleau, de St-Marc, unissait sa destinée à Mlle Eva Legaré, aussi de St-Marc. Les mariés étaient accompagnés de M. Calém Bordeleau et de M. Euclide Légaré. Le mariage fut célébré par le Rév. Père Trudel, Dominicain. Une nombreuse assistance de parents et d'amis assistait à la cérémonie. Il y eut pendant l'office de beaux chants et de la belle musique. Le Veni Creator fut chanté par M. le Notaire Lamy qui touchait l'orgue et qui joua une belle marche de sortie à la fin de l'office. La Lire Sacrée fut chantée par Mlle Angéline Massicotte; le cantique "Nous t'adorons" par Mme L. Nohet. Deux beaux duos furent exécutés, le premier "D'une âme qui t'aime" par Mme G. Thibault et Mlle Yvonne Marchand, le second: "L'Ange et l'Âme" par Mme A. Duchemin et M. le Notaire W. Lamy. La mariée avait une jolie robe de velours broché gris taupe et un riche chapeau de même nuance. Elle était parée d'une fourrure de renard jaune. Elle portait un superbe bouquet composé de roses rouges, de fougères et de muguet.

Après la cérémonie, les nouveaux mariés et leurs parents et amis ainsi que le chœur de chant, que dirige Mlle Maria Lefebvre, se rendirent chez M. Euclide Légaré pour le vin et le déjeuner.

Étaient présents: M. et Mme C. Bordeleau, M. et Mme E. Legaré, M. et Mme A. Ayotte, M. et Mme A. Beauregard, M. et Mme A. Robert, M. et Mme F. Héroux, M. et Mme J. Bordeleau, M. et Mme J. Legaré, M. et Mme R. Pelletier, M. et Mme Th. Legaré, M. et Mme Ph. Dory, M. J. Gélinas, Mme T. St-Pierre, Mme Jos. Marsolais, Mlle Alida et Germaine St-Pierre, Mlle et Lucienne Legaré, Corinne Massicotte, Mme J. St-Jean, M. Willie et M. Charles Bordeleau.

De nombreux cadeaux ont été offerts aux nouveaux époux qui partirent dans la journée pour une quinzaine de jours à Québec, Montréal, Holyoke Mass., Springfield et quelques autres endroits.

Nos meilleurs vœux les accompagnent.

ST-GERARD-DES-LAURENTIDES

BAPTÊMES

Le 4 oct. a été baptisé Joseph Armand-Rolland, fils de Narcisse Beaulieu et de Dora Marchand d cette paroisse, Parrain et marraine, M. et Mme Armand Robert de St-Gabriel, oncle et tante de l'enfant.

Le 7 octobre a été baptisé Marie-Gisèle, fille de Edouard Hill et de Léda Foudrier de cette paroisse, Parrain et marraine, M. et Mme Jimmy Hill oncle et tante de l'enfant.

DEPART POUR LES ETATS-UNIS

M. Victor Gélinas et sa fille Marguerite; M. Hilaire Garneau, M. Willy Grenier, M. Eugène Jumeau et sa sœur Gracia, Mlle Claire, Marie-Elise, et Yvonne Vincent.

FÊTE PATRONALE

Vendredi le 16, à l'occasion de la fête de St-Gérard, il y aura grand-messe à 9 heures.

SAINT-ELIE-DE-CAXTON

Une belle fête

Dimanche dernier on fêta le 69ème anniversaire de M. Thomas Grenier. Un grand nombre de parents et d'amis assistaient à cette jolie soirée.

Après lui avoir lu une charmante adresse les cadeaux lui furent présentés. Ses enfants lui donnèrent une jolie lampe suspendue. Les autres invités lui offrirent plusieurs objets précieux.

Au nombre des invités on remarquait: M. et Mme Joseph Samson, de Shawinigan; M. et Mme Edmond Grenier, M. et Mme Zéphirin Grenier, M. et Mme Uldoric Baulieu, M. et Mme Hector Grenier, M. et Mme Paul Lafrenière, M. et Mme Amédée Carufel, M. et Mme Omer Samson, de Shawinigan; M. et Mme Hector Lafrenière, M. et Mme Majorique Lafrenière, M. et Mme Henri Bellemare, Donat Lafrenière, Ephrem Pellerin, Roger Guillemette, Alcide Riopel, Ovide Lafrenière, Gérard P. Lafrenière, Gérard F. Lafrenière, Denis Saucier, Jean Garneau, Lucien Lampron, Laurent Grenier, Réal Riopel, Mlle Marie-Louise Pellerin, Jeannette Grenier, Yvonne Grenier, Marie-Louise Brodeur, Cécile Lafrenière, Doria Samson, Alice Brodeur, Rosa Lampron, Jeanne d'Arc Riopel, Marie-Rose Garneau, Lucienne Guillemette, Germaine Gendron, Léonette Samson.

Tous se séparèrent enchantés de leur soirée en souhaitant longue et heureuse vie à M. Grenier.

ST-PROSPER

FEU MME WILBROD FERRON

Mardi dernier avaient lieu à Saint-Prospere les funérailles de Mme Wilbrod Ferron, (Georgine Bergeron), décédée le trois courant après une longue et souffrante maladie de trois mois.

Epouse modèle, mère de famille pieuse, chrétienne convaincue, elle laisse en notre paroisse un souvenir qui vivra longtemps.

Aussi c'est la paroisse toute entière qui se porta à ses funérailles et qui encombra notre église paroissiale comme aux jours des grandes solennités.

D'un peu toutes les paroisses avoisinantes, des parents et des amis de la famille étaient venus apporter, avec leurs plus sincères sympathies, le témoignage de leur profonde vénération pour celle que la Providence venait de rappeler à Elle après l'avoir fait passer par le creuset de la souffrance.

Le service fut chanté par M. l'abbé H. Lacerte, curé de Saint-Prospere assisté de M. le chanoine T. Laflèche, de Sainte-Anne de la Pêrde, comme diacre et de M. l'abbé Joseph Ferron, des Trois-Rivières, comme sous-diacre.

La chorale paroissiale chanta pieusement la messe des morts.

Le deuil était conduit par son époux, M. Wilbrod Ferron, accompagné d'un grand nombre de parents et d'amis.

Les porteurs étaient, au quatre coins de la tombe, les quatre frères de la défunte, MM. Henry, Arthur, Alfred et Ernest Bergeron et au milieu MM. Maxime et Philippe Ferron, ses beaux-frères.

La croix était portée par M. Alphonse Ferron. La bannière de Sainte-Anne était portée par MM. Joseph Ledue et Joseph P. Gravel, et les rubans par Mesdames Joseph Ledue, Joseph P. Gravel, Jules Desaulniers et F. X. Massicotte.

La quête fut faite par M. et Mme Benoît P. Cloutier et M. et Mme Georges D. Cloutier.

Pour pleurer sa perte elle laisse son époux, M. Wilbrod Ferron, 6 enfants: Armand, Raoul, Oscar, Simonne, Marie-Berthe et Cécile, son père M. J.-Bte Bergeron, deux sœurs Mesdames Thomas Chevalier, de Saint-Léon, et J. Vallée, des États-Unis; quatre frères, Alfred, Arthur, Johnny et Henry.

La sépulture eut lieu dans le cimetière paroissial.

A M. Ferron et à sa famille, le "Bien Public" offre ses plus sincères condoléances.

DAVE LUYVILLE

Dimanche dernier la fête du St-Rosaire a été fêtée solennellement. M. le curé Chs Ed. Provencher nous a fait un joli sermon de circonstance.

M. l'abbé Paul Mayrand, curé de N.-D. du Bon Conseil était de passage ici mardi dernier.

Le 5 courant, M. W. Houle de cette paroisse unissait sa destinée à Mlle Yvonne Gentes de Bultrode. Les mariés étaient accompagnés de leurs pères et sont partis pour un voyage de nocces. Nos meilleurs vœux les accompagnent.

ST-ETIENNE-DES-GRÈS

Le 5 courant eurent lieu les funérailles de Mlle Thérèse Chrétien, enfant bien-aimée, de M. Frs Chrétien, maire de cette paroisse. Le service fut chanté par M. l'abbé Ant. Massicotte, vicaire. L'assistance était très nombreuse. Nos sympathies à la famille.

—Madame J.-Onésime Bellemare de Grand-Mère en visite chez M. J.-Art. Carboneau.

—Les Rév. Sœurs du Couvent de la Providence des Trois-Rivières ont fait une quête dans notre paroisse au profit des pauvres. Tout le monde se sont montrés très généreux.

Le 7 courant M. Georges Lemire de cette paroisse unissait sa destinée à Mlle Marie-Rose Bellemare. M. l'abbé A. Lemire de la paroisse Ste-Cécile des Trois-Rivières oncle du marié, bénissait le mariage. Nos meilleurs vœux de bonheur aux nouveaux époux.

La semaine dernière, M. et Mme J.-Art. Carboneau sont allés en voyage d'affaires à Montréal.

SAINT-ELIE-DE-CAXTON

JOYEUSE SOIRÉE

Jeu le 8 octobre se réunissait à la demeure de M. Simon Martin un groupe d'amis pour fêter son 91ème anniversaire de naissance. Ce fut une surprise bien réussie. Nous félicitons Mlle Martin pour le succès de cette fête.

Il y eut présentation d'adresse par M. Donat Lafrenière, contenant les souhaits de tous très délicatement exprimés et une jolie pipe lui fut présentée.

Mme Martin servit un délicieux goûter. Tous se retirèrent enchantés de la bien cordiale réception que leur firent M. et Mme Martin. Parmi les invités nous remarquons son Honneur le maire et Mme Pellerin, M. et Mme Ferdinand Pellerin, M. et Mme H. Diamond, M. et Mme Nérée Guillemette, M. et Mme A. Gendron, M. et Mme Norbert Blais, Mlle M.-L. Pellerin, M. Aimé Riopel, M. Donat Lafrenière, Mlle Irène Blais, Mme H. Martin, Mme A. Carufel, Mme Paul Lafrenière, Mme J. Boucher.

SAINT-SEVERE

Mlle Alice Lamy et Mlle M. Jeanne Trahan sont de passage à Montréal pour quelques semaines.

La dissimulation, c'est le mensonge muet. E. Fallex.

La science du monde consiste à en respecter les futilités. Mme Campan.

ST-LOUIS-DE-CHAMPLAIN

DECES

Le neuf est décédée Emília G. novosky à l'âge de 72 ans épouse de feu Charles Grandi de cette paroisse. Son service sera chanté le 12. La défunte est la mère de Paul Grandi commis-voyageur bien connu.

BATISCAN

Mme R. E. Clément, des Trois-Rivières, est en promenade chez sa sœur Mme Philippe Lacoursière.

—Mlle J. Brunelle est de retour d'une promenade à La Tuque.

—Mme Médrie St-Cyr, de G.-Mère, était ces jours derniers de passage chez son père, M. Eugène Deroin.

—M. et Mme Alfred Marchand sont retournés à Lachute, après avoir passé quelques jours chez M. S. N. Marchand.

—Mlle Ann'e Bennett, de Châteauguay, est en promenade chez M. D. A. Desroches.

—Mlle A. Laganière, de Champlain, est chez Mme Horace St-Cyr.

—Mme J. T. Toutant est de retour d'un voyage à Montréal.

—M. le Juge L. C. Lebeuf et Mme Lebeuf sont retournés à Montréal, après avoir passé l'été en notre localité.

—Mlle Cécile Gouin est en promenade à Montréal.

—Mme J.-B. Savard, de Cap-Santé, est chez son frère M. Albert Pothier.

—Mlle Yvonne Guimond est actuellement en promenade à Montmagny.

—M. Sylva Marchand est parti pour Meriden, E.-U.

—Mlle Dora Emond, des Trois-Rivières, était dimanche en visite chez M. D. Desroches.

—Mlle Gabrielle Gouin est de retour d'un voyage à Montréal.

—M. J. R. Lanouette, d'Amos, était de passage ici la semaine dernière.

—Mlle Louise Lacoursière est en promenade à Montréal.

—Mme Philippe Marchand, de La Tuque, était en promenade chez son frère M. Donat Brunelle, la semaine dernière.

—Mme G. Robert, de Montmagny, a passé quelques jours chez sa sœur, Mme L. H. Bernard.

—Mlle Gilberte St-Cyr est de retour d'une promenade de quelques semaines à Montréal.

—M. E. Lacoursière et Mlle L. Foucault, de Wellington, E.-U., passent quelques jours chez M. F. G. L'Heureux.

—M. Alfred Smith, de Kensas City, est chez M. Rosaire Laquerre.

HEROUXVILLE

Mercredi, 30 septembre, à la messe de 7.30 heures, M. le Curé bénissait solennellement l'union de M. Albert Chartré, fils de M. Joseph Chartré, à Mlle Cora Pagé, fille de M. Norbert Pagé, et celle de M. Régiste Trépanier, fils de M. Xavier Trépanier, et de Mme Amanda St-Arnaud, à Mlle Irène Rodrigue, fille de M. Téléphore Rodrigue et de Mme Agla Bordeleau.

M. Chartré était accompagné de son frère, M. Eulysde Chartré, et les autres époux avaient pour témoins leurs parents respectifs.

La chorale exécuta un magnifique programme et la partie musicale fut aussi très bien rendue.

Après la cérémonie nuptiale, les époux accompagnés de nombreux parents se rendirent à la demeure des mariés où un dîner exquis leur fut servi.

Ensuite on alla savourer un souper délicieux chez les parents des époux, et après une soirée très amusante, tous se dispersèrent, à regret, laissant aux contractants leurs meilleurs vœux de bonheur que nous réitérons ici bien cordialement.

—Ces jours derniers, eut lieu la sépulture solennelle de Joseph, enfant de M. Donat Despins et de Mme Blandine Trépanier, décédé à l'âge de treize mois. Nos sympathies.

—M. l'inspecteur J. O. Goulet a fait la semaine dernière la première visite annuelle des écoles de la paroisse et s'est dit très satisfait des débuts. Il a aussi donné une intéressante conférence aux Institueurs, à l'école du village.

—Bon nombre de nos hommes nous ont déjà quittés pour les chantiers, d'autres se préparent au départ prochain.

Pour tous ceux que la nécessité oblige à abandonner les joies familiales pour s'expatrier durant plusieurs mois, ayons un souvenir spécial dans nos prières du matin et du soir et tout particulièrement au Saint Sacrifice de la Messe, afin que Dieu exauce nos vœux et accorde à tous santé et prospérité.

—M. et Mme Anthime Desseureault et Mmes Hubert et Prudent Desseureault de Proulxville, chez Mme Vve Johnny Cloutier, ces jours derniers.

—M. et Mme Alphège Veillette, de La Reine, Abitibi, dans un voyage de nocces de plusieurs semaines, ont visité leurs parents à Montréal, Joliette, Trois-Rivières, Cap de la Madeleine, Shawinigan, Grand-Mère, St-Tite, Ste-Thècle, Proulxville et Hérouxville. Ils revenaient la semaine dernière saluer une dernière fois leur grand-mère, Mme Vve Hilaire Crête et leurs oncles MM. Charles et Alexandre Crête, avant de s'embarquer pour La Tuque où ils visiteront leurs oncles MM. Wilbrod Rivard et Thomas Crête.

Ensuite, ils continueront leur route vers La Reine, accompagnés des meilleurs vœux de tous.

SAINT-LEON

Naissance

M. et Mme Hervé Julien sont les heureux parents d'un fils qui a reçu au baptême les noms de Joseph-René-Georges.

Parrain et marraine: M. et Mme Georges Julien, oncle et tante de l'enfant. Porteuse: Mme Joseph R. Paillé.

Décès

M. le Fr et Mme Rodolphe Deschênes ont eu la douleur de perdre accidentellement leur bébé, Esther, âgée de dix-sept mois.

La sépulture a eu lieu mercredi après-midi, au milieu d'un grand nombre de parents et d'amis.

Nos plus vives condoléances à la famille.

Notes

M. Hector Chevalier, marchand, en voyage d'affaires à Montréal, ces jours derniers.

—M. et Mme Noé Lacoursière ont passé quelques jours à St-Basile, Shawinigan et Grand-Mère.

—M. Antoine Paillé, accompagné de ses fils, MM. Joseph, Victorin, et Alcide Laillé, sont allés à l'Épiphanie au commencement de la semaine.

—M. l'inspecteur Poitras est arrivé ces jours-ci pour faire la visite des écoles dans la paroisse.

Le mécontentement et l'espérance ont les grands facteurs des révolutions. La durée de ces révolutions est éphémère, parce que, se bornant le plus souvent à changer la façade des anciennes choses, elles ne sauraient réaliser les espérances.

Des Enfants Sains et Joyeux



La gomme Wrigley aide à conserver les dents propres, à parfumer l'haleine, à réguler l'appétit et à faciliter la digestion. Mâchez-la régulièrement vous-même et procurez aux enfants les bienfaits et le plaisir qu'elle donne.

WRIGLEY'S
Après Chaque Repas

LES PIETONS S'ORGANISENT POUR SE PROTEGER

Londres. — A cause du nombre toujours croissant d'accidents de la rue occasionnés par les autos, les piétons viennent de se constituer en association dans le but d'assurer ses membres contre les accidents et de leur procurer des consultations légales en cas de besoin. D'après des chiffres publiés ces jours derniers, il y a eu l'an dernier 98,215 piétons qui ont été blessés ou qui sont morts des suites d'accidents d'autos.

UN CHOEUR DE 12,000 VOIX

Dresde. — Toutes les sociétés chorales de la Saxe se sont réunies ici et le nombre des choristes était de 25,000 venus de toutes les parties de l'Allemagne. Au premier concert, la grande attraction principale fut un chœur de 12,000 voix.

ECOLE TECHNIQUE et de PAPETERIE

COURS DU SOIR

TECHNIQUE

TRAVAIL DES METAUX

Mécanicien, Ajusteur, (Pratique) 40 Leçons Travail du bois. Menuisier, Charpentier, Modelleur, 40 Leçons. Dessin industriel — Pour mécanicien, modelleur, ferblantier, 40 leçons. Cours d'automobile pour chauffeurs, 30 Leçons. Cours d'automobile pour propriétaires, 30 Leçons. ELECTRICITE. Cours d'installation générale. Batteries, Electro-aimants, Induction, Installation de lumière, Enseignes électriques, Sonnerie, Avertisseurs, Téléphone, Systèmes automatiques divers: avertisseurs, horloges, etc. 20 Leçons. MATHEMATIQUES D'ATELIER, 20 Leçons.

PAPETERIE

1925-26 — LA PULPE — Chimie du bois: Octobre et novembre — Le bois: décembre — Pâte mécanique: Janvier — Pulpe au sulfite: février — Pulpe à la soude et au sulfate: mars — Traitement de la pulpe: avril — Analyse de la pulpe et Blanchiment: mai.

1926-27 — Le PAPIER.

Ouverture des cours le 19 octobre 1925. On peut s'inscrire tous les jours et le soir.

Le Directeur.

La FOURNAISE "SUPREME" A AIR CHAUD

DONNE PLUS DE CHALEUR AVEC MOINS DE CHARBON

C'est le temps pour vous de placer votre commande. La "Suprême" a fait ses preuves. Sa haute qualité la rend la moins dispendieuse, et nous vous l'installons prête à chauffer avec la garantie de complète satisfaction.

LISEZ BIEN CES CERTIFICATS:

Cher Monsieur Rousseau:

La fournaise Suprême que j'ai achetée de vous m'a donné une meilleure satisfaction que vous m'aviez promis.

Je la recommande hautement pour un chauffage vif, économique, et qui donne du vrai confort tout d'un coup pendant nos hivers rigoureux.

Votre serviteur,

WILBROD CHARETTE,

118, rue Cartier,

Trois-Rivières

Cher Monsieur:

Si vous m'aviez parlé d'une fournaise à air chaud il y a cinq ans je n'aurais peut-être pas acheté dans le temps, mais je regrette de ne pas en avoir acheté plus vite.

J'ai monté ma maison neuve avec la fournaise SUPREME dans la cave, nos ouvriers ont travaillé avec confort, et mes locataires actuel s'en trouvent admirablement bien. Je la recommanderai à tous constructeurs et contracteurs.

Votre tout dévoué,

J.-B. VILLEMURE,

186 rue St-Olivier,

Trois-Rivières, P.Q.

Cher Monsieur Rousseau:

Vous me compteriez beaucoup d'argent pour me faire dispenser d'une fournaise à air Chaud comme la SUPREME.

C'est un article indispensable chez moi, comme chez tout propriétaire qui a deux ou trois feux.

Votre tout dévoué,

LUDGER TELLIER,

8, rue Ste-Cécile,

Trois-Rivières.

VENDUE AUX TROIS-RIVIERES ET SES ENVIRONS PAR

J. L. ROUSSEAU

187, Rue Notre-Dame,

Tél. 1339

Les Trois-Rivières.

Ne prenez pas de risque

Ne buvez que les liqueurs

Christin fabriquées avec

de purs ingrédients.

Ne contiennent pas de

saccharine

Si votre épicer ne les a pas téléphonez chez

Ud. CARIGNAN

BIERE --- PORTER

Tél. 122 et 1749

22, Badaux.

PAGE DE SHAWINIGAN ET DE GRAND'MÈRE

FUNERAILLES
IMPOSANTESD'UN FRANCO-AMÉRICAIN
A CENTRAL
FALLS, R. I.

(De notre Correspondant.)
Grand'Mère, 13. — Les franco-américains de Central Falls et de East-Providence viennent de perdre l'un de leurs plus vieux concitoyens en la personne de M. Charles Godin, décédé ces jours derniers à la résidence de sa fille Madame Anthime Lamoureux, à 258 Pawtucket Avenue, East-Providence, R. I.

Le défunt était malade depuis plusieurs mois d'une attaque de paralysie, maladie qu'il a soufferte avec toute la résignation d'un chrétien. Le défunt était âgé de 89 ans et 5 mois.

Le défunt était originaire de Yamachiche, où il est né le 3 mai 1836 du mariage de Joseph Godin et de A. Lacerte, son épouse. Il a habité successivement Yamachiche, Saint-Barnabé, Grandes Piles, North Hatley, et Sherbrooke puis à Central Falls qu'il habitait depuis 1886. C'est un des fondateurs du groupement franco-américain de la paroisse Notre-Dame du Sacré-Cœur de Central Falls. On le connaissait comme le plus vieux citoyen franco-américain de la Vallée Blackstone. Le défunt fut l'un des membres fondateurs de la Société Saint-Joseph de Central Falls dont il était directeur à sa mort.

Le défunt laisse pour le pleurer son épouse; née Honorine Dufresne, et cinq enfants dont: M. Victor Godin, de Central Falls; Lucinda, épouse de M. Frank Paquin, de Pawtucket; Alphonse Godin, de Central Falls; Annie, épouse de M. Anthime Lamoureux, de East Providence; et Joséphine, épouse de M. Louis Rocheleau, de New-Haven, Conn.

Il laisse en outre 20 petits-enfants, et un frère, le seul survivant sur une famille de 15 enfants, M. Evariste Godin, de Montréal.

Les funérailles eurent lieu en l'église paroissiale du Sacré-Cœur, de Central Falls, au milieu d'une grande affluence de parents et d'amis de la famille.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé J. H. Béland, curé de la paroisse. Le service fut chanté par M. l'abbé Henri Gaudet, assisté de MM. les abbés J. H. Panteux et Alfred Jété, comme diacre et sous-diacre.

Les porteurs, tous confrères du défunt dans la Société St-Joseph de Central Falls, furent: MM. Joseph Lavoie, Esdras Auger, Emery Hubert, Joseph Landry, Gustave Desmarais, et Joseph

Corneau. Durant le service la quête fut faite par MM. Auger et Desmarais.

A l'orgue un quatuor de la paroisse Ste-Cécile, sous la direction de M. le Professeur Ernest Leclerc, exécuta avec talent la Messe harmonisée de Requiem, ceux qui faisaient partie de ce quatuor furent MM. Médard Barbeau, Georges Jetté, Adélaïde Fontaine et Reynald Davignon, M. J. P. Emile Dessureault, de Grand-Mère, chanta le Miserere Mini Mei.

L'inhumation eut lieu dans le cimetière Notre-Dame de Pawtucket. Environ une centaine d'automobiles formaient un cortège des plus imposant.

Parmi les nombreux parents et amis présents aux funérailles nous avons remarqué:

Mme Vve Chs Godin, épouse du défunt, ses enfants: Mme Anthime Lamoureux et son époux, de East Providence; MM. Adélaïde, Donat et Dosthé Lamoureux ainsi que Mlle Berthe Lamoureux, de East Providence; M. et Mme Victor Godin, leur fils Victor, Jr., et Mlle Fleur-Angé Godin, leur fille, de Central Falls, R. I.; M. et Mme Frank Paquin, de Pawtucket, R. I.; M. et Mme Emmett Matheson, Mme Sylvio Baron, de Pawtucket, M. et Mme Alphonse Godin, leurs enfants: Edouard, Henri, Béatrice, Isabelle, et Doris, de Central Falls, M. et Mme Louis Rocheleau et leurs enfants Raymond, Hélène et Annette, de New-Haven; M. J. P. Emile Dessureault, de Grand-Mère, Canada; M. et Mme Jos. Plante, de Fall River, Mlet. Mme Wallace Good, Mlle Lilian et Laurette Godin, de Pawtucket; M. et Mme Jos. Tréhan, de Central Falls; Mme Vve Frank Godin et sa famille, M. et Mme Evariste Godin et leur famille, de Pawtucket, M. et Mme Napoléon Lavoie et leur famille, de Worcester, Mme Arthur Rivard, de Providence, M. et Mme M. Blanchette, de Valley Falls, M. et Mme Houle, de Warren; M. et Mme Alexandre Thibault, de Warren; M. et Mme A. Laperle, de Central Falls; M. et Mme L. Morissette, M. et Mme V. Gouze, M. et Mme A. Phaneuf, de Central Falls; M. et Mme L. Côté, Mme Leseault et sa famille, de Pawtucket; Mlle Lamoureux, de Central Falls; Mlle Lamothe, de Central Falls; M. Lafger Lamoureux et sa famille, de Pawtucket; M. et Mme G. Lamoureux, de Pawtucket, M. et Mme Napoléon Bessette, de Pawtucket; Mme Guindon et sa famille, de So. Attleboro; Mme B. Rocheleau, de Central Falls, M. A. Bellefeuille et sa famille, de Providence; M. LeBrun et sa famille, M. Gem et sa famille, M. et Mme Savane, M. Cadorette et sa famille, de Central Falls, M. et Mme Henri Rivard, de Providence; Mlle Rose Côté, de Pawtucket; M. et Mme F.

Notes Sociales
de Grand'Mère

(De notre Correspondant.)

M. et Mme J. H. Desroches, N.P. sont revenus d'un voyage de quelques jours dans l'Abitibi.

M. J. P. Emile Dessureault est revenu d'un voyage à East-Providence, Central Falls et Pawtucket.

M. Henri Neault est allé à Québec ces jours derniers.

M. Chs Keeling est de retour d'un voyage de trois mois en Angleterre où il a visité ses parents.

M. H. F. Bullard, de Dryden, Ont., est de passage en cette ville pour quelques jours.

NOMME OFFICIER-
REVISEUR

(De notre Correspondant.)

Grand'Mère, 13. — M. l'avocat Auguste Désilets de cette ville a été nommé à la charge d'Officier-Réviseur, en vertu de la nouvelle Loi Electorale, pour la révision des listes électorales préparées par les registrateurs pour l'arrondissement de la Cité de Grand'Mère.

UNE SOIRÉE D'ADIEU

(De notre Correspondant.)

Grand'Mère, 13. — A l'occasion de sa récente démission comme Chef de police et des pompiers de notre ville, les pompiers volontaires de Grand'Mère ont donné à leurs salles, ces jours derniers une soirée d'adieu à leur ancien Chef M. Benoit.

Lors de la prochaine assemblée régulière des pompiers on procédera à l'élection des officiers pour un prochain terme et on travaillera pour l'organisation de la prochaine fête annuelle de dindes.

Truscott, de Pawtucket; M. et Mme A. Bissonnette, Mme Desroches, Mme Beaubien, M. et Mme Edmond Lamoureux, Mme Ex. Lanoue et sa famille, Mlle Marie Dion, Mme Amélie Benjamine, de Central Falls, M. et Mme Martin, de Pawtucket, Mme Monast, M. et Mme Martel, M. et Mme Boucher et leur famille, de Pawtucket; M. et Mme Major, de Waterbury, etc.

La famille reçut un grand nombre de témoignages de sympathies, offrandes de messes, de prières, de fleurs, etc.

A la famille en deuil nous offrons nos sincères sympathies.

INSTALLATION DES
OFFICIERS CHEZ
LES C. DE C.

(De notre Correspondant.)

Grand'Mère, 13. — La cérémonie de l'installation des nouveaux officiers élus pour le terme 1925-26 chez les Chevaliers de Colomb de cette ville aura lieu lors de l'assemblée régulière de l'Ordre qui aura lieu mardi le 13 octobre. Cette cérémonie sera présidée par le Député de District M. le Notaire J. H. Desroches.

SEANCE LITTÉRAIRE

(De notre correspondant.)

Grand'Mère, 13. — Dimanche dernier, avait lieu au pensionnat des Ursulines, une petite séance littéraire donnée par les élèves de la première classe, pour leurs maîtresses et leurs compagnes.

Mlle Germaine Desbiens exécuta, à l'ouverture de la séance, un joli morceau de piano. Après le prologue de Mlle Georgette Maltais, Mlle Yvonne Lord et Germaine Desbiens lurent les travaux de leurs compagnes, lesquels avaient pour titre: "Ma devise." Chaque élève disait son choix en faisant ressortir les beautés cachées dans les quelques mots que renferme une devise, et son désir de conformer sa conduite aux enseignements qu'elle découvrait.

Deux prix, offerts par la Révérende Mère Supérieure, furent décernés par le sort à Mlles Yvonne Lord et Laurette Landry.

Les élèves prenant part au concours étaient:

Mlles Georgette Maltais, Laurette Landry, Lucienne Grenier, Rachel Thiffault, Yvonne Lord, Rosa Labrie, Germaine Desbiens, Gisèle Lord, Rolande Champigny, Germaine Veillette, Lucille Lord.

Les devises choisies:

"Être en tout la dernière" par "Thérèse".
"Jésus seul" "Aimante de Jésus".
"Sitio" par "Lierre de sainte Ursule".

"Rose effeuillée" par "Petite fiancée du Bien-Aimé".
"Hostie pour Hostie" par "Hostia".
"Le devoir avant tout" par "Viollette".
"Sourire à tout" par "Bruno joyeuse".
"Chaque chose en son temps" par "Lis des vallées".
"Tout à Jésus par Marie" par "Mariette".
"Sourire à tout", par "Lactitia".

Mlles Claire et Ida Grenier exécutèrent le duo de sortie. Les élèves concurrentes demeurèrent très encouragées de la bienveillante appréciation de leurs maîtresses.

NOCES D'OR DE M.
Mme C. GINGRAS

(De notre correspondant.)

Chutes Shawinigan, 13. — Lundi dernier, 5 octobre, M. et Mme Charles Gingras de cette ville, célébraient d'une façon grandiose le cinquantième anniversaire de leur mariage.

Dès la veille, les parents, enfants et petits-enfants arrivaient d'un peu partout dans la province, de Montréal, de Québec, de St-Hyacinthe, de St-Raymond, de St-Basile, de La Tuque, etc.

La fête débuta par une grande messe solennelle chantée en l'église St-Bernard par M. le curé H. Brousseau, assisté de MM. les vicaires L.-P. Méthot et R. Lafontaine, comme diacre et sous-diacre. Une foule nombreuse assistait à la messe, venue là pour rendre un beau témoignage d'estime aux jubilaires et, en union avec eux, pour remercier la Providence des bénédictions qu'elle a répandues sur leur famille pendant un demi-siècle d'union conjugale.

Au cours d'une belle allocution qu'il prononça avant l'office religieux, M. le curé Brousseau rappela aux jubilaires les grandeurs du sacrement de mariage et leur fit remarquer avec quelle générosité Dieu avait exaucé en leur personne les sublimes prières de l'Eglise.

Pendant la messe, le chant fut exécuté par la Chorale de St-Bernard qui rendit avec brio la Messe brève de Gounod, sous la direction de M. M.-J.-E. Drolet, maître de chapelle. A l'offertoire, MM. Henri Bellemare et M.-J.-E. Drolet chantèrent en duo "O Salutaris" de Thomas. A la sortie, M. Gabriel Gingras et Maurice Blouin exécutèrent d'une façon brillante un duo de clarinettes.

Mme Alfred Prévost touchait l'orgue.

Les jubilaires, accompagnés d'un groupe nombreux de parents et d'amis, se rendirent ensuite à la Salle du Poste No 1 où ils firent l'objet d'une belle démonstration

de la part de leurs enfants et où une délicieuse adresse leur fut lue par un de leurs petites-filles. Puis une bourse bien garnie leur fut présentée au nom de leurs parents et de leurs amis avec les meilleurs vœux de tous.

A une heure, eut lieu un magnifique banquet présidé par M. le curé H. Brousseau. Les convives, au nombre de plus d'une centaine, furent servis par des jeunes filles, amies de la famille, qui s'acquittèrent de leur tâche avec beaucoup de tact et de délicatesse.

Plusieurs toasts furent portés en l'honneur de M. et Mme Gingras qui plusieurs reprises manifestèrent la profonde émotion qu'ils ressentaient par des larmes de joie qui s'échappaient lentement de leurs yeux.

Le Révd Frère Henri, des RR. FF. de l'Instruction Chrétienne fils aîné des jubilaires, dans une courte mais touchante allocution, fit ressortir les belles vertus chrétiennes des dignes époux et rappela combien le Ciel s'était plu à bénir leur union en leur accordant dans leur famille plusieurs vocations religieuses. M. le Maire Dr J.-A. Dufresne présenta ensuite aux heureux jubilaires, tant au nom des citoyens qu'en son nom propre, les vœux très sincères de bonheur et de longue vie.

Ces agapes familiales se terminèrent par un superbe concert donné au cours de la soirée par un groupe d'amateurs distingués. Puis quand vint l'heure de la séparation, on se quitta à regret mais en exprimant le vœu de se retrouver dans dix ans pour célébrer les noces de diamant de ces excellents époux.

Pour cette circonstance inoubliable, M. et Mme Charles Gingras avaient le bonheur de voir réunis autour d'eux tous leurs enfants vivants: le Révd Frère Henri, des Frères de l'Instruction Chrétienne, de Montréal, la Révde Sr Madeleine, de Seattle, Wash. et la Révde Sr Fortunat, de Montréal, tous deux des RR. SS. de la Providence, M. Charles Gingras jr, de Montréal, et Mlle Lilas Gingras, de Shawinigan Falls.

PROCHAINE SEANCE

(De notre Correspondant.)

Grand'Mère, 13. — Les élèves de l'Académie du Sacré-Cœur de cette ville, sous la conduite de leurs professeurs sont à organiser une grande séance dramatique et musicale laquelle sera jouée à la Ste-Cécile, et sera donnée au bénéfice des œuvres de l'institution.

Jos. Lamothe
TABACONISTEJournaux, Revues,
Bonbons.

Les romans populaires et toutes sortes de livres français et anglais.

66, Des Forges,
TROIS-RIVIERES.

Mardi

ENCAN

Les Vendredis
à 7 hres p. m.

Ventes privées tous les jours:

Il y a de tout à

GRANDES REDUCTIONS

Meubles, Pianos, Fonds de Banqueroutes, Nouveautés, Confections, Chaussures, Bols de Cabinets, Lavabos

Toujours en mains grand assortiment de bons chevaux.

De nouvelles consignations nous arrivent chaque semaine.

Visitez notre établissement avant de faire vos achats

"La Bourse des Occasions"

LES ENCHERES

BAILLARGEON, Limitée

67, St-Philippe,

Coin Ste-Elizabeth

Trois-Rivières.

Les petits chars arrêtent à la porte

Mardi

Notes Sociales
de Shawinigan

(De notre Correspondant.)

Plusieurs de nos concitoyens sont allés à St-Jérôme dimanche dernier pour assister à la représentation de la Passion, entr'autres: Mlles Alice Arserault, Y. et B. Lefebvre, MM. A. Chevrete, L. G. Béland, Oze, Vincent, Antonio Côté, L. C. Thibault, Ed. Fleury, Rosaire Thibault, W. Plante, etc.

M. Hormidas Lessard est parti, en compagnie de son frère, M. Antoine Lessard, de Ste-Ursule, pour un voyage de quelques jours à Ephémé, Mich., où ils sont allés rendre visite à leur frère, M. Alphonse Lessard, qu'ils n'ont pas vu depuis trente-trois ans.

M. et Mme Marcel Bellefeuille, étaient ces jours derniers de retour d'une promenade à Montréal.

Mme Louis Dion est partie pour un voyage de deux ou trois

semaines à New-York et autres villes américaines.

M. le Magistrat Alfred Marchildon, des Trois-Rivières, était de passage en notre ville mercredi.

MM. A. J. Meunier et L. A. Cyr sont allés aux Trois-Rivières mercredi.

NOCES D'OR

(De notre Correspondant.)

Chutes Shawinigan, 13. — M. et Mme Charles Gingras, de la 2ème rue, ont célébré lundi dernier leurs noces d'or de mariage d'une façon grandiose. Nous donnerons un compte rendu complet de cette belle fête dans un prochain courrier.

PREMIERE NEIGE

Grand'Mère, 13. — S'il faut en croire nos "vieux connaisseurs" nous aurons un hiver hâtif, cette année. Déjà nous avons eu la première neige de la saison vendredi matin.

L'Arome Délicieux

du Thé Vert

"SALADA"

est dû au mélange des jeunes feuilles et des bourgeons de choix. Supérieur à aucun thé Japon ou Gunpowder. Essayez-le!

H634FR

1200 TELEPHONE 1200

KEATING & McRAE

Agents de Change et Courtiers en Valeurs de Bourse

COMMUNICATIONS DIRECTES AVEC MONTREAL,
NEW-YORK ET CHICAGO.

68a, rue Des Forges,

Les Trois-Rivières.

Nos Gâteaux

Tout comme les pains qui attirent l'œil sur vos vitrines sont le produit de maîtres-boulangers.

Matériel de premier choix
Cuisson parfaite. Propreté
sans réplique.

Essayez-en une fois.



La Boulangerie Moderne

Tél. 321

47, Volontaire.

56, Lavolette

Tél. 1526

DOCTEUR DUGRÉ

Parti en voyage d'étude en France,
jusqu'au printemps.]

Spécialité : Chirurgie Générale.

BUT DE LA CAISSE POPULAIRE

Protéger ses membres contre les revers de fortune, les résultats du chômage, la maladie et l'indigence, en leur enseignant, les bienfaits inappréciables d'une sage prévoyance fortifiée par la coopération, notamment en provoquant et en développant chez eux le goût et la pratique constante et vigoureuse de l'épargne la plus modeste, assurant ainsi leur indépendance économique, faisant naître et grandir le sentiment de la dignité personnelle.

Thomas Bournival, gérant.

Notre Ligne de Conduite

La Shawinigan Water and Power Company a pour principe d'étendre les bienfaits de l'électricité aussi rapidement que possible à ceux qui habitent l'étendue de pays qu'elle aspire à servir.

La Compagnie s'efforce aussi, par l'entremise de ses filiales, de maintenir des taux aussi bas que possible. Les compagnies qui distribuent le pouvoir Shawinigan sont:

The Electric Service Corporation,
The North Shore Power Company,
The Quebec Power Company,
The Thetford Mines Electric Company,
St. Francis Water Power Company,
Sorel Light and Power Company,
Continental Heat and Light Company.

La Compagnie est la propriété de près de huit mille actionnaires, presque tous résidant dans la province de Québec et jouissant de la lumière ou du pouvoir Shawinigan, et partageant tous la prospérité de la Compagnie.

La série est maintenant terminée. Les écoles sont cordialement invitées à nous envoyer leurs compositions. Toute composition devra avoir au moins mille (1000) et pas plus de cinq mille (5000) mots, et devra être adressée comme suit: Département du Développement, Shawinigan Water & Power Co., Rolfice Power, Montréal.

Shawinigan
Fournit un Service Supérieur



DE TOUT UN PEU

REVE DE CELIBATAIRE

Trouver à son foyer une femme charmante
Qui vient vous recevoir en vous tendant les bras.
La revoir tous les jours, bonne, attentive, aimante,
Rivée à votre vie, attachée à vos pas;
Se chercher chaque instant, s'aimer et se comprendre,
Avoir les mêmes goûts et les mêmes desirs;

Bénir Dieu de la voir et si gaie et si tendre,
Partageant vos travaux, vos peines, vos plaisirs;
La voir aller, venir, dans la maison joyeuse,
Rire avec son mari, chanter avec l'oiseau;
En un mot être heureux de la savoir heureuse
Et rêvant sans rougir à son premier berceau!

Pourrai-je un jour goûter ces heures fortunées?
Me sera-t-il donné d'être heureux quelque jour?
Dois-je attendre au midi de mes pâles années
Pour voir s'épanouir la douce fleur d'amour?
O vous que je connais d'hier, brune jolie,
Vous que j'aime déjà d'un amour grave et doux,
En rêvant ce bonheur voilà que je m'oublie,
Poète audacieux, jusqu'à penser à vous!

Où, c'est toi que je vois dans ma calme retraite
Egayant le foyer, dorant mon horizon,
C'est toi, c'est toi toujours que ma muse indiscrete
Nomme en troublant, le soir, ma trop courtise raison!
J'ai des livres aimés... nous le lirons ensemble;
J'ai des bosquets touffus... nous irons là causer;
Nous troublerons l'oiseau sur le rancun qui tremble
Lorsque nous marquerons la page d'un baiser!

Adolphe Poisson.

CURIEUX SOUVENIRS

Victor Hugo intime, familial
et anecdotique. — La reine
Victoria reçue à Guernesey
par le poète.

L'acquisition par l'Etat de la
maison d'exil de Victor Hugo
à Saint-Pierre de Guernesey,
"Hauteville-House", où naquirent
tant de chefs-d'œuvre, est à l'ordre
du jour.

D'un nouveau volume de sou-
venirs: "Victor Hugo intime, fami-
lier et anecdotique", que pré-
pare Mme Juana-Richard Les-
clède, dont le mari fut, durant
de longues années, le secrétaire
"ad honorem" et l'ami fidèle du
poète, nous détachons l'amusant
chapitre suivant:

Jersey et Guernesey sont les
îles fleuries de la liberté. Les ha-
bitants administrés par leurs
lois communales. Autonomes, ils
vivent d'eux-mêmes et par eux-
mêmes. Le Parlement anglais
ne peut les annexer au royaume.
Il s'arrête devant le privilège.
La langue du pays est un mé-
lange de français et de patois
bas-normand, qui ne manque ja-
mais de pittoresque. On dit
"mess" pour monsieur (voir mess
Lefebvre des "Travailleurs de la
Mer"), une chaudière, devient
une "bouillure"; un domage une
"nuisance"; une fillette, une "chi-
quette", etc... D'autre part, il
est assez plaisant de voir, dans
une île sur laquelle flotte le dra-
peau anglais, les habitants appren-
dre le droit à Caen, tandis que
les audiences de la Cour se tien-
nent en vieux normand.

On lit, dans "La Gazette de
Guernesey", des avis de ce ge-
nre:

Partie Officielle
"Election-Valle,

"Thomas Martel, un des con-
nâbles de ladite paroisse, prie
MM. les chefs de famille de
s'assembler mardi prochain, le 3
septembre, à 10 heures du ma-
tin, proche le porche de l'église
pour faire choix et élire un au-
tre connâble à sa place, ayant
passé au vide de ses compes."

Valle, ce 30 août 1878.
"Thomas Martel, Edouard F.
Falla, connâbles."

On envoie:
"On prête un jeune teneur
de race approuvée. S'adresser
à Jean de Javis, à La Hougue-
Fouque, Saint-Sauveur."

"A vendre un attelage com-
plet. S'adresser à Thomas Ogier,
Braye du Valle. Le susdit a
des panais par cent."

Ce langage pittoresque n'est-
il point savoureux?...
Comme la Provence eut Mis-
tral, poète orphique, l'île de Guer-
nesey eut son aède: Georges
Métivier, qui a publié une étu-
de sur les origines du patois
guernesais et un glossaire.

Victor Hugo encouragea ce poète
du terroir, qui lui compara au
poète écossais Burns.

Peut-être Métivier a-t-il fait
école?

Les dimanches, dans les pays
soumis à la religion réformée,
sont pour les profanes une cour-
se d'étonnements toujours nou-
veaux. On sait avec quelle ri-
gueur l'on observe en Angleterre
la loi du repos dominical. L'île
de Guernesey, profondément re-
ligieuse, semble renchérir sur ces
pratiques dévotionnelles.

Tout se ferme, tout se clôt,
tout s'endort quand arrive le saint
jour. L'île semble déserte, ex-
cepté aux heures où l'on se rend
aux chapelles — dans la por-
tion de trois cents pour mille
habitants — et où l'on en re-
vient. Et l'on y va tout droit,
sans se laisser détourner par une
distraction quelconque.

Le reste du temps, on s'en-
ferme pour lire la Bible en fa-
mille. Victor Hugo raconta à
table que, se promenant, un jour
fêré, en compagnie d'Auguste Vac-
querie, dans les parages d'Hau-
teville-House, il vit s'agiter vi-
vement un livre derrière les vi-
tres d'une fenêtre. C'était la
leçon que lui donnait une âme
pieuse.

Mais cette anecdote n'est rien
auprès du récit qui va suivre.
C'est une simple histoire qui eut
à son heure, un grand reten-
tissement et qui pourrait s'in-
tituler:

"Comment la reine Victoria,
abandonnée de son peuple, fut
accueillie par Victor Hugo dans
l'île de Guernesey." Le titre
est un peu long, mais il tient ce
qu'il promet et la chose mérite
d'être contée.

La reine Victoria que les Guer-
nesais acceptaient pour protec-
trice au titre de grande duchesse
vint un jour donner aux habi-
tants de l'île fleurie — où les gar-
denias poussent en pleine terre et où
l'on peut dormir à l'ombre des
fusilins, comme l'on s'endort ail-
leurs à l'ombre des pommiers —
des témoignages de sa royale fa-
veur.

Il est bon que les rois com-
tent avec la popularité.
La statue de l'excellent prince
Albert fut érigée sur le port de
Saint-Pierre et la population fit
avec plaisir sa connaissance. Or,
Sa Gracieuse Majesté décida qu'elle
irait en personne visiter ses
fidèles sujets et voir l'effet que
faisait le bronze de son auguste
époux dressé en face des flots
irrités.

L'île à cette nouvelle, fut bou-
leversée. Le fort George se mit
sous les armes et les chevali-
ères de l'île — il y en a de char-
mantes — s'équipèrent à la der-
nière mode française, modifiée tou-
tefois par l'arc, les flèches et le
carquois, qui sont leur parure
obligée.

Tout fut organisé pour donner
un éclat solennel à la réception
royale qui devait avoir lieu un
samedi, à deux heures de re-
levée. La souveraine quitta Lon-

dres au jour convenu. L'exac-
titude est, dit-on, la politesse
des rois.

Malheureusement, la mer ne
se prêta pas aux arrangements
officiels. Le steamer qui por-
tait la noble visiteuse devint à
peine entré dans la Manche, le
jouet d'une effroyable tempête.
Il fut impossible d'atterrir pen-
dant la journée du samedi et le
navire dut prendre le large sous
peine d'être jeté sur les récifs
qui font de l'archipel normand
une des passes les plus dange-
reuses.

Tout un jour s'écoula ainsi.
Mais, les flots sont changeants.
La tempête s'apaisa. Le vent
tomba, le calme se fit et, le len-
demain, on finit par apercevoir
le vaisseau royal qui croisait de-
vant l'île et semblait vouloir en-
trer dans le port.

Grand scandale. Le lendemain
du samedi, c'est le dimanche.
Et le dimanche, à Guernesey,
l'on n'entre pas, l'on ne sort pas,
l'on ne va nulle part: on fait de
la musique sacrée, en famille et
l'on chante des psaumes au tem-
ple.

Fatiguée par les difficultés de
la traversée, l'auguste voyageuse
se déclara qu'elle débarquerait vo-
lontiers.

Le bâtiment royal doubla le
château Cornet et entra à toute
vapeur dans le bassin de Saint-
Pierre sous les salves de canon
du fort George.

Le reste de l'île resta silen-
cieux. Au lieu des acclamations
qu'elle attendait et de la foule
qui se pressait ordinairement sur
son passage, l'illustre visiteuse se
vit entourée d'une solitude muel-
te. Pas un chat. Le quoi était
désert.

La reine semblait abor-
der à une île inhabitée. Où donc
étaient les loyaux sujets de la
duchesse de Normandie?... A
l'église!... Le mot avait été
donné, et l'île entière, animée
d'un saint zèle, infligeait une le-
çon de sa façon à l'impie qui
profanait le jour du Seigneur.

Des prédicants, du haut de la
chaire, la comparaient à Jéza-
bel et la foudroyaient de textes
évangéliques. La population de
Guernesey tournait le dos à la
reine d'Angleterre.

Seul, un promeneur bienveillant,
les mains dans les poches, le
regard rêveur, errait sur la plage
abandonnée. Il vit une femme,
débarquant du steamer, entourée
d'un groupe, s'avancer dans sa
direction. Il s'avança. Sa Gracieuse
Majesté répondit par le plus ai-
mable des sourires.

— Quel est ce gentleman dont
le visage ne m'est pas inconnu?
demanda-t-elle.

— Majesté, c'est Victor Hugo.

La souveraine rendit son sa-
lut au grand proscrit.

Victor Hugo n'eut jamais l'oc-
casion de revoir la reine d'An-
gleterre, qui l'avait fait expulser
de Jersey, en 1855, à la suite
de la publication dans le journal
l'"Homme" d'une lettre de
protestation jugée irrespectueuse
pour la souveraine.

Le grand proscrit n'était pour-
tant pas sans relations avec le
gouvernement anglais, à qui sa
maison payait une redevance féo-
dale de deux poulx par an. Cet-
te dime s'appelle "le droit de
poulage".

Voilà par suite de quelles cir-
constances imprévues Victor Hu-
go reçut un beau dimanche, la
reine d'Angleterre dans son île
fleurie de Guernesey.

Juana-Richard Lesclède.

WHISTS

A l'École St-Frs-Xavier

Organisés par la Fraterni-
té du Tiers-Ordre de
Notre-Dame

Au profit de la

MAISON STE-CLAIRE

Les 19 et 20 OCT.

A 8 hres précises

PRIX DU BILLET : 35 sous

Vestiaire compris.

UN ETRANGE CONGRES

Mes lecteurs m'excuseront de
leur donner aujourd'hui, à la place
de ma fantaisie dominicale
le compte rendu "in-extenso" de
la séance inaugurale du Congrès
international des Revenants, Spec-
tres et Fantômes, auquel je fus
forcé d'assister.

Compte-rendu de la séance

(La scène se passe dans les cata-
combes.)

Le président-spectre. — Mes-
sieurs, la séance est ouverte. Je
donne la parole à notre véné-
rable doyen.

Le doyen des revenants d'une
voix sépulchrale. — Mes chers
collègues, à l'heure où les Spi-
ritistes sont réunis en congrès à
Paris, et dissertent sur leurs ré-
lations avec "l'au-delà", il est
juste, que de notre côté nous
soyons ici assemblés pour pro-
tester avec force contre les vé-
ritables abus dont de rendent
coupables à notre égard ces mes-
sieurs et dames spiritistes du mon-
de entier.

Avant l'apparition du Spiritis-
me, nous vivions à peu près tran-
quilles. Travaillant à notre gré;
une petite apparition par-ci, une
petite apparition par-là, histoire
de nous dérouiller les tibias.

Mais depuis le succès fantas-
tique du "Spiritisme", nous n'a-
vons plus un instant de repos.
Nous ne savons réellement plus
où donner du suaire!

Évoqués chaque nuit, dans les
guéridons du monde entier, nous
n'avons plus le temps de fermer
l'œil, et passons les plus belles
années de notre mort à courir
de tables tournantes en tables
tournantes, à l'appel du premier
imbécile venu!

Depuis quelques années surtout,
notre situation est devenue, vé-
ritablement intenable!

Ah! il est joli notre éternel
sommeil!

Ah! il est charmant notre soi-
disant repos perpétuel!

Moi, qui vous parle, et qui
jouissais jadis d'une robuste santé,
je ne suis plus que l'ombre de
mon ombre!

Obligé de me rendre chaque
nuit, dans des douzaines de ta-
bles tournantes, je rentre le ma-
tin dans mon caveau, fourbu,
exténué et le suaire tout trempé
de sueur!

Si encore nous tirions quelque
agrément de ces conversations noc-
turnes avec les vivants! Mais
non! Ce sont toujours les mêmes
phrases stupides qui reviennent:
— Qui êtes-vous, cher esprit?
— Que faisiez-vous de votre vi-
vant?

— Êtes-vous heureux?

Bref, un tas de questions in-
discrètes qu'on n'oserait cer-
tes pas poser à un vivant!

Un fantôme désabusé. — A
ce propos, permettez-moi, cher
et vénérable Doyen, de placer
un petit mot...

Le doyen des revenants. —
Parlez, cher collègue.

Le fantôme désabusé. — L'an-
tre nuit je suis évoqué dans
une table tournante. C'était ma
veuve, Aglaé Mouche, qui fai-
sait tourner un guéridon en com-
pagnie de son cousin Gaston et
de deux vieilles dames.

— "Esprit de Jules Mouche, es-
tu là?", interrogea ma veuve
éprouvée.

Emu, je frappe un coup dans
le guéridon, ce qui signifie: oui,
je suis là.

— "Es-tu heureux parmi les an-
ges, mon Jules?" reprend mon
ex-épouse.

— "Oui", répondis-je en frap-
pant un coup.

— "Ah! c'est trop fort! se mit
alors à hurler mon épouse. Je te
reconnais bien là! Ah! tu n'as
pas changé!

Quoi! tu as le toupet de me
dire que tu es heureux? C'est
parce que je ne suis pas avec
toi peut-être?... Monsieur est
heureux d'être seul?... Et pour-
quoi faire, je me le demande?
Ah! misérable..."

Et la voilà qui me fait une
scène à tout casser, comme si
j'avais été encore de ce monde!

Enfin elle se calma.

Alors, par le système des coups
alphabétiques je me mis à frap-
per dans le guéridon cette phrase
vengeuse: "Aglaé, tu devrais bien
attendre que je ne sois plus sous
la table tournante, pour faire
du pied au cousin Gaston!"

Vous parlez d'un scandale! Je
partis en me tordant de rire
dans mon suaire!

Un jeune spectre. — Messieurs,
une question de la plus haute
importance devrait être résolue
par notre congrès.

C'est la question du costume.
Depuis des siècles, nous por-
tons toujours le même ridicule
suire. C'est affreux et démodé!
Pourquoi, chers collègues, ne pas
nous vêtir au goût du jour, et
faire nos apparitions en élégants
complets veston, guêtres, gants,
chapeautés et monocles, comme
de parfaits gentlemen?

Un spectre inquiet (avec sé-

rité). — Il serait plus urgent
et moins futile, jeune fat, de
parler du nouvel impôt qui va
s'abattre sur nous. Il n'est bruit
en France depuis quelque temps
que d'un certain impôt sur le
revenant.

Le doyen des revenants. — Mais
Étrange Congrès... Galée 2.

non, sur le revenu...

Le spectre inquiet. — Reven-
nant ou revenu c'est pareil! En
tout cas méfions-nous! Le mini-
stre des Finances fait argent de
tout et un impôt sur le reven-
nant ne me surprendrait point.

Ce serait la ruine des maisons
hantées!

Le doyen des revenants. —
Pour en revenir à notre terrible
surmenage, chers collègues, je crois
qu'il serait bon que notre con-
grès prenne l'initiative d'une ré-
forme hardie, radicale...

Chef des revenants. — Quelle
réforme?

Le doyen des revenants. — Pre-
nons l'engagement de ne plus
faire nos apparitions que le jour.
Oui, messieurs, votons comme les
camarades boulangers, la suppres-
sion du travail de nuit!

Cami.

Chez les fourmis

Radeaux vivants, passerelles
animées

La vie des insectes sociaux of-
fre à la sagacité des naturalistes
plus d'une énigme. On ne com-
prend pas, notamment, comment
s'opèrent, chez eux, la division
du travail et l'attribution des
diverses fonctions, car personne
ne commande, et le langage s'il
existe, est des plus rudimentai-
res. Faut-il rappeler que les
individus que nous nommons roi
et reine chez les termites et les
abeilles sont dépourvus de toute
autorité et ne se distinguent que
par la puissance procréatrice? Pour
expliquer l'ordre et l'harmonie qui
régissent dans ces républiques a-
narchiques, on a invoqué tour
à tour de vagues entités, com-
me "l'esprit de la ruche" ou la
"voix de l'instinct", mais il
est évident que ces mots ne ser-
vent qu'à masquer notre propre
ignorance. Tout ce que l'on
peut dire, c'est que la coopé-
ration entre les divers membres
d'une colonie d'insectes est loin
d'être parfaite, et qu'elle est réa-
lisée par des procédés absolument
différents de ceux qui sont mis
en œuvre dans les sociétés hu-
maines.

C'est dans le cas d'un péril
commun et subit que cette coopé-
ration se manifeste de la fa-
çon la plus étrange. Lorsque
les "Annomas", fourmis classées
de l'Afrique, rencontrent un
ruisseau au cours de leurs ex-
péditions, elles ne se laissent pas
arrêter pour si peu. Un certain
nombre d'ouvrières s'acrocchant
les unes aux autres en prenant
appui sur quelque protubérance
de la rive, et elles se laissent
flotter jusqu'à ce que l'extrémi-
té de cette chaîne vivante trouve
à s'agripper sur un point de
l'autre rive. Alors, la chaîne
se tend et toute l'armée fran-
chit le ruisseau sur la passerelle
animée.

Ces mêmes "Annomas", ainsi
que diverses espèces tropicales,
emploient un procédé plus cu-
rieux encore pour soustraire leurs
convoyés aux dangers des inon-
dations subites. Dès que l'une
de celles-ci menace, elles se sé-
parent les unes contre les autres,
de façon à constituer une bou-
le au centre de laquelle elles pla-
cent les œufs et les larves, es-

poirs de la race. Grâce à l'air
qu'elle renferme à l'intérieur, la
sphère surnage jusqu'à ce qu'elle
rencontre quelque mont Ararat
lui permettant d'échapper au dé-
luges. Ce qui étonne le plus dans
la formation de cette bouée vi-
vante, c'est que les fourmis qui
en constituent la partie inférieure
puissent demeurer immergées
pendant un temps assez long.
Il faut, pour le comprendre, se
rappeler que les insectes présen-
tent une remarquable résistance
à l'asphyxie et que, notamment,
des fourmis ont pu supporter
sans en mourir une submersion
totale durant "sept jours".

L'extraordinaire industrie des
"nids coussus" fournit un remar-
quable exemple d'une entente ta-
cite entre les minuscules ouvri-
ères. Certaines fourmis vivent,
en effet, dans des nids consti-
tués par des feuilles qu'elles ont
remplies au moyen de fils de soie
secrétés par les larves. Pour
ce travail, les ouvrières se di-
visent en deux équipes. L'une
a pour mission de rapprocher le
bord des feuilles, tandis que les
ouvrières qui constituent l'autre
prennent chacune une larve en-
tre leurs mandibules et, au moyen
de cette navette vivante, tissent
un solide feutrage qui joint les
feuilles. Il peut arriver que
l'écartement des feuilles destinées
à la confection du nid dépasse
la longueur d'une fourmi isolée.

Dans ce cas, on voit les indus-
trieuses bestioles former des chaî-
nes. Une première fourmi, s'a-
grippant par les pattes à l'une
des feuilles, saisit la fine taille
d'une de ses compagnes entre ses
dents — c'est-à-dire entre ses
mandibules — cette dernière agit
de même vis-à-vis d'une autre
ouvrière et la chaîne s'accroît
de la sorte jusqu'à ce qu'elle
puisse atteindre la feuille oppo-
sée. On peut voir ainsi, côte
à côte, formant, suivant l'expres-
sion du naturaliste Bugnon, des
sortes de "dentelles vivantes" jus-
qu'à 20 chaînes parallèles de 6
à 7 fourmis chacune.

Il ne faudrait pas croire ce-
pendant que l'entraide et l'orga-
nisation soient toujours aussi
parfaites. Dans l'agitation que
nous surprenons autour d'une four-
mière il y a énormément d'en-
ergie gaspillée. On a pu cal-
culer que, chez les fourmis mois-
sonneuses, "un quart" environ
des objets rapportés au nid était
inutile et devait être rejeté en-
suite par d'autres ouvrières mieux
averties. Une semblable incohé-
rence s'observe dans le transport
des fardeaux. On pourrait être
tenté de s'exalter lorsque l'on
voit une brindille avancer len-
tement sous les efforts, apparem-
ment concertés, de plusieurs four-
mis; mais si l'on s'avise de faire
lâcher prise à celles des fourmis
qui semblent pousser on s'aper-
çoit que l'objet progresse beau-
coup plus vite! Cela tient à ce
que chaque ouvrière tire l'objet à
elle comme si elle était seule;
aussi les porteuses se gênent-elles
mutuellement aussi souvent qu'el-
les s'aident.

Ce dernier exemple montre com-
bien il faut être prudent lors-
qu'on est tenté de comparer la
vie psychique des insectes à celle
des hommes. Dans le domaine
soumis à l'instinct, nous voyons
sans cesse le merveilleux côtoyer
l'absurde, l'ordre voisinant avec
le gaspillage et l'incohérence. Si
l'intelligence fournit la plus belle
solution de l'adaptation aux
difficultés de la vie, l'observa-
tion des animaux nous apprend
qu'il y en a d'autres, étranges,
complexes, souvent déconcertan-
tes, mais dont l'étude n'en est
que plus passionnante. Onyx.

Ce qui ne porte pas bonheur

C'est dans la prière que nous
obtiendrons les lumières inté-
rieures qui nous sont si nécessaires
pour mieux comprendre nos vrais
intérêts pour ce monde et pour
l'autre. N'est-il pas en effet visible
qu'il se fait des dépenses extraor-
dinaires au théâtre, pour le luxe,
la toilette et autres objets de vanité
et de curiosité... Ce que l'on
donne à des acteurs qui démoralis-
ent les grandes villes et les pays
entiers, n'est-il pas enlevé au pau-
vre infirme, à l'enfant abandonné,
au vieillard décrépit, à la veuve et à
l'orphelin? mais les cris que nous
sentons vers le ciel ces membres sou-
frants de Jésus-Christ, leurs souf-
rances et leurs gémissements, ne
font-ils pas nécessairement tomber
sur ceux qui se livrent, à leurs dé-
pens, à des plaisirs criminels, des
anathèmes qui se font sentir jus-
qu'à sur les enfants et les petits en-
fants de la dernière génération?
Si l'on employait à doter et à sou-
tenir nos établissements de charité,
et à en créer d'autres à mesure que
le besoin s'en fait sentir, les grosses
et énormes sommes que viennent
chercher les acteurs et les comé-
diens, ne seraient-elles pas plus bûni du
ciel, et plus heureux sur la terre?

Mgr Bourget.

Conseils Pratiques

HUITRES A LA DIABLE

- 1 tasse d'huitres hachées.
- 1 tasse de champignons hachés.
- 2 cuillerées à soupe de beurre.
- 2 cuillerées à soupe de farine.
- 2-3 de tasse de bouillon blanc.
- 2 jaunes d'œufs.
- 1 cuillerée à soupe de vin blanc.
- 1 cuillerée à thé de persil haché.
- Sel et poivre au goût.

Faites une sauce avec le beurre
la farine, le bouillon; ajoutez les
jaunes d'œufs, l'assaisonnement des
huitres et les champignons. Ajoutez
le persil et faites refroidir le mélan-
ge.

Lavez les coquilles d'huitres,
remplissez-les du mélange, saupou-
drez de chapelure mêlé d'un peu
de beurre et mettez au four jus-
qu'à ce que le dessus soit bien doré.

Oh! les POMMES

Les Belles Pommes

DE BATEAUX

Toutes les sortes de Pommes

Tout le monde est invité
à venir y goûter.

Conditions Spéciales
aux Commerçants.

T. ROUETTE

Marché aux Poissons.

La Grande Merveille du Jour

Fournaise à Air Chaud, sans tuyaux

"BELANGER"

Nous sommes en position maintenant, de fournir la fameuse Fournaise à Air
Chaud, "Bélangier" chauffant soit au bois ou au charbon.

En plus d'une

SONGEONS AU COUT DES ROUTES

Simple calcul

Lorsque les sommes disponibles sur le budget 1925-26 auront été dépensées, le gouvernement de Québec aura déboursé, dans l'espace de quinze ans, \$68,000,000 pour construire, améliorer et entretenir la voirie. Nous avons aujourd'hui, 6,600 milles de chemin améliorés. Du montant cité plus haut, \$51,000,000 auront été payés en construction proprement dite. Ajoutons les \$3,000,000 payés par les municipalités avec leurs propres fonds, et le coût de construction des routes, calculé sur une période de quinze ans, est de \$88,000 du mille. Avec l'entretien et la réparation, chaque mille de bonne route nous revient à \$10,000 du mille en moyenne.

Faits à rappeler.

L'automobiliste doit se rappeler que les cent ou deux cents milles de route qu'il parcourt dans une journée ont exigé des années de travail et coûté un million ou deux millions de dollars. C'est un capital que nous ne devons pas perdre ni déprécier. Personne aujourd'hui ne peut se passer des routes et chacun en est responsable. Le gouvernement les entretient, mais ce n'est pas lui qui les détériore. C'est le public voyageur qui, par l'usage plus ou moins raisonnable qu'il en fait, détermine la quantité et le coût des travaux annuels d'entretien et de réparation. Que chaque automobiliste se rappelle ces faits. Il prendra plus rapidement conscience de sa responsabilité et coopérera plus volontiers avec le gouvernement.

La disparition des endroits dangereux

Encore une année de travail, et notre réseau des grandes routes sera pratiquement terminé, en ce qui concerne du moins les routes qui le composent actuellement. Déjà le gros de la construction est épuisée, puisque, sur une longueur totale de 3,100 milles, il ne restera que quelques milles environ à améliorer en 1926. L'entretien et la réparation des routes améliorées constituent aujourd'hui la tâche principale du ministère de la voirie. Bien que la construction soit plus active que jamais, il peut désormais consacrer plus de temps à certaines améliorations additionnelles aux routes déjà construites.

Ces améliorations ont pour objet de faire disparaître les angles, les courbes trop prononcées, et d'une façon générale, tous les endroits dangereux.

Ilier et aujourd'hui.

Lorsque fut inauguré le mouvement des bons chemins, il y a quinze ans, tout était à faire en fait de voirie. Il fallait donner sans délai à la circulation les routes qu'elle exigeait déjà. Ces routes furent construites partie par le gouvernement lui-même (routes provinciales) et partie par les municipalités. La circulation d'ailleurs déjà plus que suffisante pour justifier l'amélioration des routes, n'était pourtant pas ce qu'elle est à présent. Le régime de l'automobile commençait à peine. La circulation, même sur nos routes les plus fréquentées, n'était pas la dixième de ce qu'elle est aujourd'hui. Cela explique pourquoi certaines améliorations de détail sont devenues nécessaires qui pouvaient sans inconvénient, il y a dix ans, être remises à plus tard. De plus, dans le cas des routes régionales commencées par les municipalités, ces dernières n'avaient pas les moyens de consacrer des sommes considérables à des améliorations qui n'étaient pas indispensables.

Les années ont passé.

Aujourd'hui, la situation n'est plus la même. Les chemins locaux d'il y a dix ans sont devenus des routes régionales. Partout, la circulation s'est décuplée; la circulation actuelle aura probablement doublé dans cinq autres années. Les endroits dangereux doivent maintenant disparaître. Le ministère de la voirie a entrepris de faire disparaître les courbes trop prononcées et les angles droits, d'améliorer les approches des ponts de rectifier le tracé des routes partout où cela est devenu nécessaire. Il ne peut évidemment tout faire en une seule année. Son programme prévoit l'amélioration graduelle de tous les endroits dangereux, par ordre de gravité. L'exécution de ce programme est en marche depuis quelques années déjà. Sur les routes nouvelles autant que la chose est possible, ces endroits sont améliorés de façon définitive.

Quelques exemples.

Nous pourrions citer beaucoup

UNE QUESTION VITALE

La question du salaire, chez le travailleur, en est une qui est vitale. C'est que du salaire dépendent les conditions de son existence et de celle de sa famille. S'il est suffisant, il pourra vivre convenablement; s'il ne l'est pas, ce sera la misère, dans une proportion plus ou moins grande, peut-être l'appel à la charité publique.

Le salaire n'est évidemment pas la seule chose qui intéresse l'ouvrier. Les conditions matérielles, hygiéniques et morales, le nombre d'heures du travail reçoivent également son attention et doivent aussi préoccuper le patron.

Mais, somme toute, c'est la rémunération du travail qui vient ordinairement en cause dans les conflits entre employeurs et ouvriers. Il est rare qu'une question de salaire ne soit pas en jeu dans une difficulté quelconque entre les deux parties.

C'est que la vie est le plus précieux des biens et que le salaire est le seul moyen pour l'ouvrier de s'assurer un subsistance à tout le moins convenable.

L'union professionnelle aide puissamment le travailleur à faire monter à un niveau relativement raisonnable, le chiffre de sa rémunération et à l'y maintenir. Dans ce domaine, l'opinion lui a rendu des services incomparables. Pour s'en rendre compte, on n'a qu'à se demander jusqu'à quel point l'exploitation de la main-d'œuvre n'en serait pas rendue, sans l'existence des unions, puisque, malgré elles, on réussit encore à la pratiquer dans plus d'un domaine.

C'est que la notion de la justice naturelle et chrétienne est pour ainsi dire disparue des consciences. Chacun cherche à obtenir le plus possible en donnant le moins qu'il peut. Il n'y a que la force de l'organisation, ou l'avènement de circonstances incontrôlables, comme la rareté de la main-d'œuvre ou un surcroît extraordinaire d'ouvrage, pour forcer la main du patron. Quand ces circonstances sont renversées, c'est-à-dire que les ouvriers chôment, que la production a décliné, on ne se contente pas de renvoyer les ouvriers, ce qui est inévitable dans une certaine mesure, mais on spéculé en outre sur le salaire de ceux dont on a encore besoin.

Quoiqu'il en soit, qu'il y ait beaucoup ou peu d'ouvrage, que les unions existent ou n'existent pas, la justice exige que le salaire de celui qui travaille soit assez élevé pour le sustenter. "Que le patron et l'ouvrier, dit Léon XIII, fassent donc tant et de telle convention qu'il leur plaira; qu'ils tombent d'accord notamment sur le chiffre du salaire. Au-dessus de leur libre volonté, il est une loi de justice naturelle plus élevée et plus ancienne, à savoir que le salaire ne doit pas être insuffisant à faire subsister l'ouvrier sobre et honnête. Si contraint par la nécessité, on pousse par la crainte d'un mal plus grand, l'ouvrier accepte des conditions dures, que d'ailleurs il ne peut refuser, parce qu'elles lui sont imposées par celui qui fait l'offre du travail, il subit une violence contre laquelle la justice proteste."

C'est l'insouciance fréquente de celle loi qui est cause de tant de malentendus et de luttes dans le monde du capital et du travail. D'où l'on voit que la question du salaire n'a pas précisément pour base le caprice de l'employeur ou les circonstances qui peuvent favoriser sa spéculation sur la main-d'œuvre.

Henri Lessard.

("Le Droit")

d'exemples du travail fait par le ministère de la voirie pour la disparition des endroits dangereux. Les noms de quelques endroits familiers aux automobilistes suffiront à préciser la nature et l'importance des améliorations déjà faites. Citons entre autres le coin Douglas, à Napierreville, sur la route Edouard VII, que le département fit disparaître en 1922; l'endroit de la route Montréal-Québec, à Deschambault, connu sous le nom de "Coin de la Mort", dont l'amélioration définitive, en 1924 exigea des travaux considérables de terrassement et l'élargissement d'un pont dangereux que la route prenait presque à angle droit; le redressement de la route Montréal-Québec au pont Bélisle, à Lachepetière, qui nécessita cette année la construction d'un nouveau pont le redressement des approches du pont de Batiscan, en 1925, sur la même route; le redressement de la route Montréal-Toronto sur l'île Perrot aux approches du pont Galipeau, effectué cette année également, qui fait disparaître trois angles droits; le redressement actuellement en cours à mi-chemin entre Sherbrooke et Bromptonville, sur la route Lévis-Sherbrooke qui fera disparaître un coin très dangereux.

D'OU VIENT LA PAIX

Sur le rivage où le vent souffle, où le flot vient mourir, s'élève une maisonnette bien petite, bien pauvre, mais bien paisible sur laquelle l'œil se repose volontiers. Elle est si loin du bruit; elle est si gracieusement entourée de plantes fleuries.

C'est la maisonnette du vieux marin qui vit là, supportant, avec paix et douceur, les quelques années que le bon Dieu lui laisse. Pendant le jour, il se fait pêcheur; il a sa barque et ses filets; et, le soir, il s'assied en face des flots, se laissant aller à ses souvenirs.

C'est là que j'aime à le surprendre le regard étendu loin, là-bas sur l'océan, et les lèvres doucement entrouvertes comme s'il parlait et s'il écoutait. Sa vue me repose, et de ce visage bruni par la mer s'échappe comme un rayon de paix.

Un jour, je lui disais: Comment se fait-il que vous, pauvre, vous viviez sans désir et sans crainte? Que vous, seul, vous à qui la mort a tant de fois brisé le cœur, vous puissiez encore sourire? Où donc avez-vous appris ce calme, cette sagesse, cette résignation, cette paix?

—Oh! me dit-il, en branlant la tête, ce calme, cette résignation, cette paix! je n'ai jamais appris cela, je l'ai toujours eu, toujours! Quand j'étais petit, je me sentais aimé de ma mère et c'est près d'elle, sous l'influence de son amour que m'est venue la paix; depuis, je ne l'ai pas perdue!

—Oh! vous l'avez oublié peut-être mais rappelez-vous vos souvenirs: Avez-vous jamais peur? pensiez-vous que jamais quelque chose ne manquait quand vous étiez près de votre mère?

—Ma mère à moi, elle avait une manière de m'embrasser et de me dire "Mon enfant", qui me suffisait mieux que tout, qui me promettait tout, qui me rassurait sur tout. Avec elle! mais rien à craindre, rien même à désirer, j'avais tout.

Quand venait un chagrin et que, la voyant un peu triste, je m'approchais, les yeux gonflés de larmes, elle me disait: Laisse, mon enfant, je vais chez le bon Dieu qui est ma mère à moi comme je suis la tienne; et elle allait se mettre un moment à genoux, puis revenait souriante et me disait: Le bon Dieu est bien bon. —Comme toi, mère? —Oh! plus que moi, parce qu'il aime davantage; c'est notre mère à tous deux! Et elle m'embrassait.

Et ces deux mots: Ma mère; le bon Dieu, n'en faisaient plus qu'un pour moi. Comment ne pas rester sans inquiétude.

Un jour, j'avais dix ans—laissez-moi pleurer un moment, c'est la seule douleur vraie de ma langue vie—un jour, ma mère m'embrassait pour la dernière fois, me dit avec un accent qui retentit encore au fond de mon cœur après plus de soixante ans: N'oublie pas que le bon Dieu est ta mère; toi, sois son enfant.

Non, non, ma mère, je ne l'ai pas oublié, et c'est cette parole toujours vibrante, là, qui m'a toujours soutenu, toujours rassuré, toujours consolé!

Pauvre mère! il me semble qu'elle avait donné au bon Dieu tout l'amour qu'elle avait pour moi et que Dieu devenait réellement et matériellement ma mère.

La Bourse

	Max.	Fermet.
Abibiti.....	68 1/2	69
Atl. Sugar.....	32 7/8	32 1/2 à 3/4
Bell Tel.....	131 1/2	off à 141 1/2
Brompton.....	23	off à 22 1/4
B. E. S. C.....	30 1/2	30 à 1/4
B. E. S. 2nd P.....	89 3/4	off à 8 5/8
Br. Tr.....	78 1/4	78 1/8 à 1/4
C. M. & S.....	152 1/2	152 1/8 à 3/8
Can. C.....	103 1/2	off à 107
C. St. C.....	12 1/2	12 1/2 à 13
C. St. Pfd.....	57	56 1/2 à 57 1/2
Can. Car.....	41	off à 41
D. U. Rail.....	2	bid
Dom. Br.....	97	96 1/2
Dom. T.....	88	88 à 1/2
Laurentide.....	78 1/2	78 1/2 à 79
Mont. P.....	218 1/2	217 7/8 à 216
Nat. Br.....	64 1/2	63 à 1/2
Price Bros.....	48 1/2	48 à 1/2
Sh. W. & P.....	167 1/2	off à 167
Steel of C.....	92 1/2	92 à 1/4
St. M. P.....	82 1/2	80 à 82
Sp. R. Pfd.....	114 1/2	113 1/2 à 114 1/2
Sp. R. Com.....	98 3/4	98 bid
Wayag.....	56	56 à 58
Winn. El.....	46 1/2	46 à 47
Asbestos.....	94 1/2	92 1/4 à 1/2
B. C. Fish.....	54 1/2	63 1/8 à 1/2
Alconol.....	13	off à 15

LA POPULATION DE L'IRLANDE EST DE 3,163,000

Dublin. — Des chiffres officiels qui viennent d'être publiés donnent une population de 3,163,000 à l'Etat-Libre d'Irlande. Il y a eu un déclin dans la natalité et la mortalité. On n'a pas encore pris de recensement dans l'Etat-Libre.

OUVERTURE DE LA LIGUE DE QUILLES A LA SALLE LAVIOLETTE

L'ouverture de la Ligue de Quilles de la Cité s'est faite hier soir à la Salle Laviolette, avec tout le rituel requis en pareille solennité. Après le discours de M. l'abbé Chamberland, aumonier des Syndicats Catholiques et quelques morceaux de fanfare les parties commencent.

La solennité des circonstances avait créé un peu de nervosité chez les joueurs et c'est ce qui explique que les nouvelles recrues de la Ligue n'ont pas donné leur vraie mesure.

Les vétérans, avec leur grande expérience des joutes corsées, furent à la hauteur de la tâche et gagnèrent haut la main.

M. Fortunat Fournier, le vétérans des vétérans se distingua particulièrement par son jeu sûr et précis.

Voici le détail des parties.

LAVIOLETTE

Lambert.....	174	161	199	—512
Bettez.....	198	203	180	—581
Héronx.....	169	136	132	—437
Gagnon.....	175	156	157	—488
Fournier.....	190	139	184	—513

906 795 830 2531

L'ABOMINATION DES LOIS LAIQUES

M. Xavier Vallat dénonce ainsi l'injustice révoltante des lois laïques contre les Congrégations religieuses de France dans le Nouveau Siècle de Paris:

"L'école communiste de Bobigny a pu être perquisitionnée; mais elle n'en est pas moins ouverte, et on continue à y enseigner les moyens les plus sûrs et les plus rapides de faire sauter la société actuelle.

"Par contre, le vicaire de Chané (Mayenne), qui s'est permis de donner des leçons de latin à deux enfants qui se destinent au sacerdoce, a été illico jugé et condamné!

"L'instituteur Leblaye a pu collaborer à la Gazette des Ardennes; une institutrice a pu être condamnée pour propagande abortive; ils n'en sont pas pour cela déchus de leur droit d'enseigner.

"Mais si le R. P. Bourgade, le flambeur de 28 drachens, n'avait pas préféré aller mourir en Océanie parmi les sauvages, qu'il était retourné évangéliser, s'il

Chevalier de Colomb

Gélinas.....	150	144	153	—447
Alarie.....	126	129	159	—414
Monet.....	155	148	125	—428
Buisson.....	152	142	134	—428
Jourdain.....	141	180	174	—405

724 743 745 2212

Imprimeurs

Letourneau.....	158	135	111	—403
H. Robert.....	104	104	138	—346
Bergeron.....	153	132	120	—406
Champagne.....	157	172	142	—471
Héronx.....	168	139	210	—517

740 682 721 2143

Saint-Philippe

Bellefeuille.....	174	125	131	—430
Lajoie.....	190	176	126	—492
Ouellette.....	176	128	157	—461
Marchand.....	177	190	167	—534
Rocheleau.....	182	186	128	—496

800-805 709 2413

avait voulu ouvrir en France une école d'aviation, il risquait simple ment 10,000 francs d'amende et deux ans de prison!

"Toutes les garces de France et de Navarre peuvent se réunir à leur gré pour se prostituer...

"Mais si de saintes femmes décident de vivre en commun pour prier, soigner les malades, enseigner les enfants du peuple, recueillir les aumônes qu'elles porteront aux pauvres, alors c'est l'amende et le cachot.

"Vous pouvez prendre, donner votre bien à qui vous voudrez: l'Etat s'en moque, pourvu que ce ne soit pas à une religieuse non autorisée! Mais si la Providence eût voulu que ce soit moi qui fus couché à sa place le 21 juin 1925, sous les futaies de la Haute-Chevauchée, mon frère Jésuite (dans l'hypothèse gratuite où je lui eusse laissé un héritage) n'eût pas eu le droit d'hériter de moi, sans faire la preuve qu'il n'était pas une personne interposée entre mon cadavre et la Compagnie de Jésus!

"Voilà les abominations auxquelles on arrive quand on étudie le fonctionnement et le mécanisme de ces lois contre les Congrégations."—S. I. C.

LES QUILLES CHEZ LES C. DE C.

(De notre correspondant)

Chutes Shawinigan, 13. — Deux groupes de Chevaliers de Colomb, les "Radicaux" et les "Socialistes" se sont rencontrés aux grosses quilles, à leur salle, jeudi soir avec le résultat que les fougueux Socialistes ont fait subir aux impétueux Radicaux un blanchissage radical, malgré les efforts de leur capitaine L. Desmarais qui fut malheureusement le seul à accomplir vaillamment son devoir. Plante, des "Radicaux", avec trois superbes "coqs" à son actif, a contribué largement au "succès" brillant remporté par son équipe.

Les Socialistes, de leur côté, n'ont pas fait annerve, à l'exception de Bellefeuille qui a "roulé" le beau total de 376, mais ils ont tout de même joué suffisamment bien pour remporter sur leurs adversaires une victoire "écraoulante".

RADICAUX

Plante M.....	92	92	86	—270
Ladouceur T.....	123	110	164	—397
Tourigny.....	99	104	121	—334
Girard A.....	156	159	132	—447
Desmarais L.....	173	149	166	—488

643 614 669 1926

SOCIALISTES

Bigué O.	133	146	164—443
D'Auray J.	177	144	146—467
Bourque R.	138	162	—300
Carignan C.			113—113
Bellefeuille M....	145	120	111—376
Leclerc, L.-A.	119	144	183—446

712 716 717 2145

UNE BELLE SOIREE

Grand'Mère, 13. — Un groupe d'amateurs de St-Jean des Chailons ont donné ces jours derniers dans le Manège des Zouaves, une belle soirée dramatique et musicale qui fut un réel succès. Il y eut salle comble et ces amateurs ont vivement intéressé tous les auditeurs. On y a joué, entr'autres pièces le drame "Ulmann l'Espion" et deux comédies "Le sourd" et "La Gamelle de Dubidon", ainsi qu'une belle opérette. Les principaux rôles furent remplis dans ces pièces par MM. J. P. Parrot, Ambroise Parrot, Gérard Parrot, Charles Parrot, G. Leclerc, Alph. Laliberté, A. Grégoire, E. Bergeron et Arm. Germain.

Il y eut aussi un beau programme de chant, de musique et de déclamations. Mlle Georgianna Gamache, de cette ville était au piano.

LA VILLE AURA DE NOUVEAUX HANGARS

(De notre correspondant)

Grand'Mère, 13. — La corporation de la ville est à faire enlever les vieux hangars sur le terrain de la corporation pour les remplacer par des hangars plus spacieux et plus modernes pour l'emmagasinage des voitures et outils de la cité.

CHANGEMENTS A LA BANQUE PROVINCIALE

(De notre Correspondant)

Grand'Mère, 13. — M. J. A. Forest, Comptable à La Banque Provinciale de cette ville, doit nous quitter sous peu pour occuper un poste plus important pour la même banque à l'étranger, il est remplacé à Grand'Mère par M. Ernest Vincent, de St-Barnabé.

UN MARCHÉ TRÈS ACTIF

Grand'Mère, 13. — Notre marché public fut très encombré vendredi dernier. Les légumes se maintiennent à un prix élevé. Les patates se vendent entre \$1.25 et \$1.35 la poche; le beurre vaut de 45 à 50 centus la livre, le lard est plutôt à la hausse entre 22 et 24 centus la livre, mais le bœuf paraît être plutôt à la baisse. En général les viandes et les denrées sont à un prix beaucoup plus élevé que l'an dernier à pareille date.

G.A. Dufresne

Epicier-Licencié

BIERES et PORTERS

Spécialité : Bières et Porters SILVER SPRING Adanac Ginger Ale, Coca-cola, Magi Water

Téléphone 1468

61, St-Antoine, Coin Badaux

En Arrière du Marché Trois-Rivières

Occasions Exceptionnelles

dans les Chars Usagés

Il nous reste quelques modèles de CHARS USAGES que nous vendrons à grand sacrifice ces jours-ci.

ENEZ FAIRE VOTRE CHOIX

CADILLAC

McLAUGHLIN

FRANKLIN

OLDSMOBILE

STAR 1924-1925

Ces chars --- quelques-uns fermés --- d'autres ouverts --- sont en parfait état; ils valent des chars neufs.

SPECIAUX : FORD TOURING \$100. MAXWELL \$150. CHEVROLET TOURING \$150.

Aucune offre raisonnable ne sera refusée. Ne manquez pas ça.

Read Motors Ltd.

Tél: 1481 Dépt. des Ventes

Tél: 1482 Dépt. du Service

COIN LAVIOLETTE ET ST-PIERRE